

L'EXPRESS POLITIQUE



Les jeunes rassurés

Les jeunes se disaient hier rassurés par le ton adopté par le gouvernement à son message inaugural. « Sur la fiscalité, M. Bouchard a été très clair; on va faire payer les mieux nantis, c'est ce qu'on demandait » dira François Rebello, de la Fédération étudiante universitaire du Québec. Ce message manquait cruellement lors de la conférence sur le devenir du Québec la semaine dernière, selon M. Rebello. On salue aussi les références au partage du temps de travail et à l'importance du premier emploi, inscrites au mandat de l'homme d'affaire Jean Coutu, responsable d'un chantier sur l'emploi. Sortis fort déçus de la conférence, la semaine dernière, les jeunes sont désormais prêts à participer aux travaux de ces forums, selon M. Rebello.

Denis Lessard

Pensions alimentaires

Québec entend modifier le régime fiscal des pensions alimentaires pour « faire en sorte que ce soit le parent gardien et l'enfant qui bénéficient de chaque dollar de pension versé et non le ministre du Revenu ». M. Bouchard salue comme la décision la plus importante pour faire reculer la pauvreté la perception obligatoire des pensions alimentaires mise en place par le gouvernement Parizeau. D'ici l'été, Québec fournira aux magistrats un modèle pour l'établissement du niveau des pensions alimentaires. En outre on modifiera le régime fiscal — essentiellement on prévoit une harmonisation avec le gouvernement fédéral en ce qui a trait à la non-déductibilité de ces pensions dans le cas des nouveaux jugements.

Denis Lessard

Ethique

Dix ans après le gouvernement fédéral, Québec entend se pencher sur le lobbying — l'activité de démarcheurs payés pour intervenir auprès des fonctionnaires et des élus. Cette pratique sera « beaucoup mieux encadrée qu'aujourd'hui », a promis hier M. Bouchard. Autre source d'agacement, la double rémunération sera aussi scrutée à la loupe — un rapport d'un groupe de travail mandaté par M. Bouchard est attendu sous peu.

Denis Lessard

Trente-cinq pays

L'Assemblée nationale, pour l'inauguration de cette nouvelle session de la 35^e Législature, a accueilli les consuls généraux des corps consulaires de Montréal et de Québec. En tout, 35 pays étaient représentés dans les galeries: la France, les États-Unis, la République dominicaine, l'Équateur, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Hongrie, le Pakistan, la Suisse, le Pérou, la Russie, la Colombie, le Mexique, la Grande-Bretagne, le Japon, le Panama, l'Italie, le Maroc, le Venezuela, la Belgique, la République tchèque, l'Allemagne, les Pays-Bas, Israël, la Grèce, la Corée, le Liban, le Costa Rica, le Chili, l'Argentine, l'Espagne, Cuba, la Tunisie et le Bahreïn.

Gilles Normand

Salaires gelés

Les politiciens de l'Ontario n'obtiendront pas d'augmentation de salaire le mois prochain lorsque viendra à échéance la loi qui a imposé une réduction de leur traitement. Les salaires seront en effet gelés à environ 56 400 \$ pendant que le gouvernement établit un nouveau système pour déterminer combien les députés devraient toucher, a indiqué hier le ministre des Finances Ernie Eves. « Nous nous sommes engagés à réformer l'échelle salariale des membres de l'assemblée ainsi qu'à abolir le régime de retraite en plaqué or qui l'accompagne », a souligné M. Eves en Chambre.

Presse Canadienne

L'assurance-médicaments en janvier

Plusieurs décisions toucheront les programmes sociaux

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le régime universel d'assurance-médicaments qui sera mis en place pour le premier janvier 1997, devrait générer des économies pour Québec. La nouvelle mesure tiendra compte de la capacité de payer de chacun, a indiqué le premier ministre Bouchard.

Dans son message inaugural, le gouvernement Bouchard a annoncé plusieurs mesures touchant les services sociaux. L'intention était déjà connue mais les détails du régime d'assurance-médicaments seront annoncés après Pâques, a fait savoir hier le ministre de la Santé, Jean Rochon. Actuellement Québec accorde gratuitement pour quelque 700 millions de dollars de médicaments par année aux personnes âgées et aux assistés sociaux. Le nouveau programme permettra l'accès à des médicaments coûteux à des gens qui ne sont pas sur l'aide sociale mais qui n'ont pas les moyens de les payer.

Québec entend aussi sabrer les dépenses d'assurance-maladie pour des gens qui se font traiter à

l'étranger. Ceux-ci devront se munir d'assurances privées. Pas question toutefois de cesser de payer dans des cas d'accidents. Les personnes âgées devraient être aussi touchées par une réforme de la sécurité du revenu à la retraite, prévue pour janvier prochain. Une hausse des cotisations à la Régie des rentes est à prévoir.

Dans son premier message inaugural, le premier ministre Bouchard a souligné que, représentant à eux seuls les trois cinquièmes des dépenses publiques, les secteurs de la santé et de l'éducation ne pourraient éviter les compressions. Les détails seront connus demain lors de la publication des crédits budgétaires.

En éducation, Québec, qui accor-

de environ 400 millions de dollars en subventions au réseau scolaire privé, soit « beaucoup plus que ses voisins », tempérera quelque peu cette générosité. D'autres sociétés parviennent, à moindre coût, à un degré de formation supérieur à celui donné au Québec, dira M. Bouchard qui prédit que « l'action la plus durable et cruciale du gouvernement sera notre réforme de l'éducation ».

Pour l'aide sociale, beaucoup de mesures en train, et notamment des coupes présentées comme « une réorganisation » de l'allocation-logement qui donne actuellement davantage aux prestataires que le coût moyen du loyer. La nouvelle mesure devrait aussi rétablir plus d'équité entre les familles bénéficiaires de l'aide sociale et celles à faible revenu. Québec réorganisera

aussi le programme d'allocations aux familles pour mettre en place une « Allocation unifiée pour l'enfance et la famille », où passeront les 2,3 milliards que Québec injecte déjà à ce titre. Une Déclaration sur la famille est à prévoir pour préciser les grands principes des futures politiques dans ce secteur.

Avec la fin du moratoire sur les nouvelles places en garderie, la ministre

Pauline Marois présentera un nouveau programme de subventions aux parents, qui devrait avantager le secteur coopératif et sans but lucratif par rapport aux autres.

M. Bouchard s'engage à déposer avant la mi-mai un projet de loi sur l'équité salariale. « Je tiens personnellement à ce que la loi sur l'équité soit une des premières grandes réalisations du gouvernement que je dirige », a-t-il dit.

Québec entend sabrer les dépenses d'assurance-maladie pour des gens qui se font traiter à l'étranger. Ceux-ci devront se munir d'assurances privées.

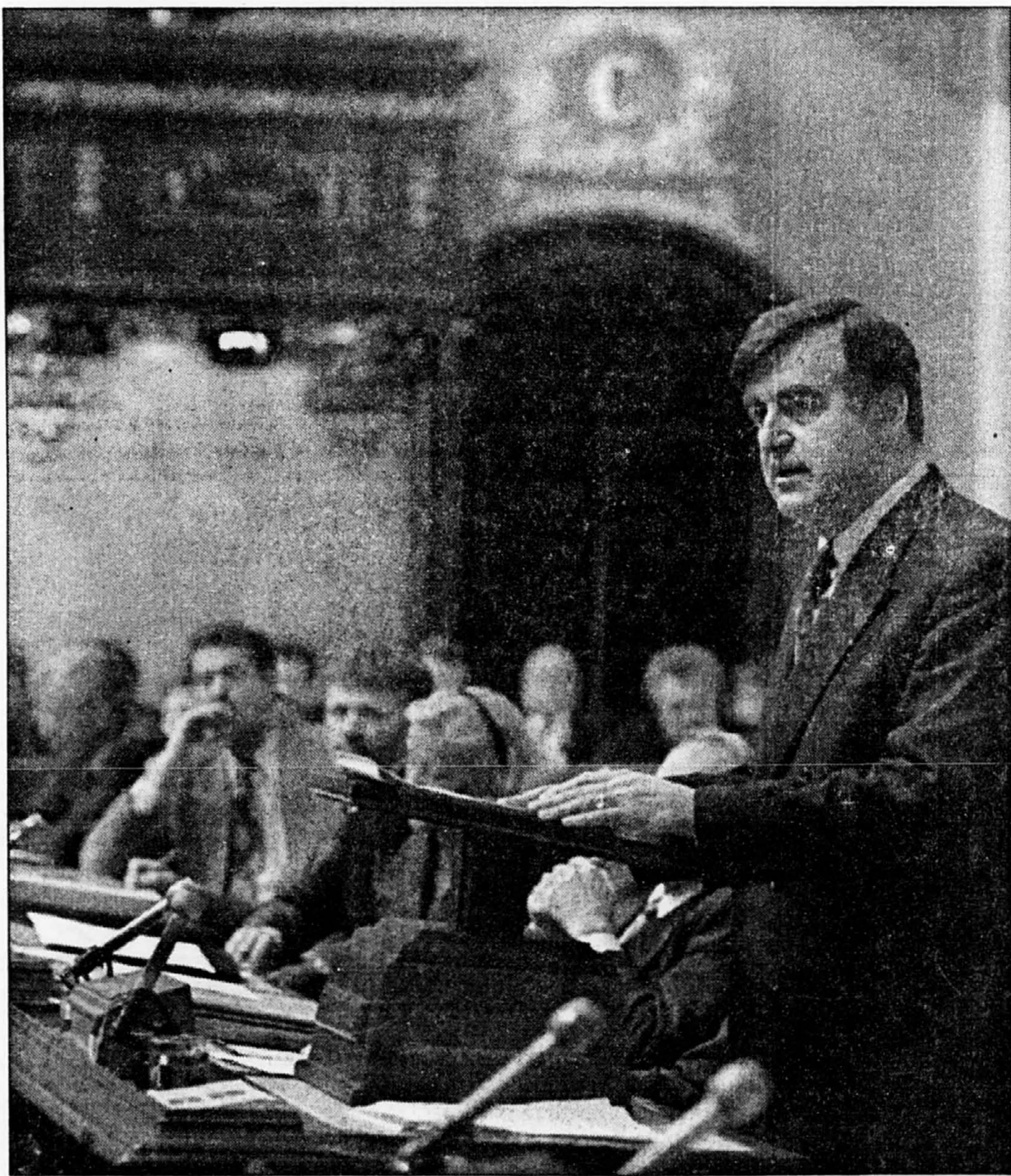


PHOTO PC

Le premier ministre Bouchard a annoncé hier, dans son message inaugural marquant l'ouverture de la nouvelle session parlementaire, que le gouvernement du Québec procéderait, dans les prochaines semaines, à des compressions sans précédent. Celles-ci toucheront notamment les frais d'hospitalisation à l'étranger, les écoles privées, l'allocation de logement aux prestataires de l'aide sociale et les délégations à l'étranger.

Johnson appuiera plusieurs projets de loi

Celui sur l'équilibre budgétaire suscite notamment l'intérêt des libéraux

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le gouvernement Bouchard ne devrait pas éprouver trop de problèmes lors des débats sur un certain nombre des projets de loi qu'il soumettra à l'Assemblée nationale puisque libéraux et adéquistes y ont reconnu bon nombre d'éléments de leur propre programme politique.

C'est en effet ce qu'ils se sont empressés de faire remarquer à l'issue du discours inaugural du premier ministre, Daniel Johnson s'engageant même à donner son appui au gouvernement, notamment pour le projet de loi sur l'équilibre budgétaire qui interdira à l'État tout déficit.

Le chef de l'opposition appuiera également le gouvernement lorsqu'il présentera son projet de loi sur l'assurance-médicaments, dossier initié par Lucienne Robillard sous son gouvernement, soutient-il.

« Chaque fois que ce sera de bonnes idées, on va appuyer le gouvernement. Surtout, qu'il le fasse rapidement. Par exemple, pour la « loi antidéficit », je dis tout de suite au premier ministre que demain (aujourd'hui) c'est une journée d'affaires courantes, alors qu'il dépose le projet de loi, je lui donne l'assurance que nous allons donner notre appui pour l'adoption ultra rapide d'une « loi antidéficit », plutôt que de trainer ça dans une commission sur la fiscalité pour nous revenir en novembre. »

M. Johnson appuiera aussi le projet de loi sur l'équité salariale. « Oui, on va voir le projet de loi, on va voir ce qu'il en est », a indiqué le chef libéral qui s'est dit presque tenté de souligner

qu'heureusement que les libéraux avaient un programme politique en 1994; cela a facilité la tâche du premier ministre pour identifier des choses à faire ».

M. Johnson, rappelant qu'il y a un consensus au Québec et unanimité à l'Assemblée nationale à propos du rapatriement du dossier de la main-d'œuvre, croit qu'il suffira « que la ministre Louise Harel fasse preuve de bonne foi et qu'il y ait un peu plus de limpidité et de clarté dans les communications du gouvernement fédéral pour que cette situation se règle ».

Mais, s'il applaudit à l'engagement du gouvernement Bouchard de gouverner « à plein temps » — « ce que nous n'avons pas vu depuis 18 mois », estime-t-il — il ne voit « pas beaucoup de nouveautés » dans le discours inaugural du premier ministre, sinon « beaucoup de choses qui avaient été mises de l'avant par le gouvernement en 1994 ».

Le chef de l'ADQ, Mario Du-

mont, s'estime quant à lui en congé jusqu'à l'automne, puisque le gouvernement Bouchard lui semble reporter après le Sommet socio-économique de la fin d'octobre et du début de novembre plusieurs projets qui en découleront.

« Il y a très peu de nouveaux projets d'ici là », indique-t-il. « Quant aux intentions du gouvernement en matière économique, nous retrouvons là des sections du programme de l'ADQ, c'est même une copie carbone du programme économique de l'ADQ. »

M. Dumont, déplorant l'absence de chiffres précis sur l'effort de réduction du chômage, s'étonne que les projets qui sont devenus prioritaires soient ceux soutenus par les syndicats, comme l'équité salariale — également demandée par les groupes de femmes.

« Ce sont les syndicats qui ont imposé le plan d'élimination du déficit. Ils ont une influence surprenante sur le gouvernement Bouchard », souligne-t-il.

Un « traitement particulier » pour Montréal

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

La relance économique du Québec passe par celle de Montréal, estime le premier ministre Bouchard. Les problèmes complexes de la métropole nécessitent un « traitement particulier », la création « d'un pouvoir métropolitain spécifique », a-t-il dit.

Déjà annoncée, une commission formée d'élus locaux et présidée par le ministre Serge Ménard « aura un pouvoir réel pour la promotion économique et touristique » de même qu'un rôle de conseiller pour l'aménagement du territoire et la planification entre les ministères.

Deux vice-présidents seront choisis, l'un francophone l'autre anglophone. Le projet de loi instituant cette « commission de développement de la région métropolitaine » sera déposé au printemps. L'organisme aura le mandat de suggérer à Québec « quels pouvoirs supplémentaires devraient lui être dévolus ou décentralisés aux municipalités de la région métropolitaine ».

Sur la langue, M. Bouchard a fait écho aux inquiétudes du Bilan linguistique, qui prévoit que les francophones seront minoritaires dans l'île vers 2006. La capacité d'intégration des nouveaux arrivants par la communauté francophone n'a pas atteint la vitesse de croisière requise. Il faut apprécier le fait que le français comme langue seconde ait gagné du terrain à Montréal, mais ce n'est pas cela qui fera que les allophones s'intégreront davantage.

Pour l'heure, la ministre responsable de la langue, Louise Beaudoin, fera des recommandations en avril. Une mesure déjà paraît acquise, la création de commissions scolaires linguistiques à Montréal et au Québec. « Ces commissions permettront aux francophones de mieux intégrer les nouveaux arrivants et aux anglophones de mieux assurer la vitalité de leur communauté ». Des décisions seront annoncées dès ce printemps.

Éditorial

La Presse

PAUL DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT
MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ALAIN DUBUC
ÉDITORIALISTE EN CHEF

Le Sermon sur la montagne

A douze jours de Pâques, le nouveau Messie qu'est Lucien Bouchard vient de servir son Sermon sur la montagne à son peuple... plus ou moins incrédule devant tant de promesses réunies. Les tables de la loi énoncées, hier, dans le discours inaugural totalisent environ 70 mesures législatives ou administratives affectant tous les domaines de la vie québécoise.



Claude Masson

À ses fidèles, croyants comme incroyants ou agnostiques, le Sauveur des temps modernes a énuméré les sept commandements ou sept engagements majeurs qui dicteront la doctrine de sa religion gouvernementale durant la première année de son mandat : 1) plan de travail sur la création d'emploi, 2) plan de relance de Montréal, 3) plan sur l'économie sociale, 4) proposition de réforme de l'éducation, 5) de la fiscalité, 6) de la sécurité du revenu et 7) proposition étoffée d'une législation sur

l'élimination du déficit.

Hors de l'Église point de salut, dit-on. Hors de la solidarité, de la justice, du bien commun, de la complicité, de la probité, du partenariat, point de salut pour le Québec, reprend le nouveau Grand Prêtre à son premier discours d'ouverture des travaux de l'Assemblée nationale.

Si les propos de Lucien Bouchard sont paroles d'Évangile, le Québec aura réussi le grand tournant de « faire une brèche dans le mur de la morosité, du pessimisme et de la démission », comme il l'a lui-même souhaité encore

hier, tout en relevant le défi de reconstruire le Québec : « Nous sommes tous des bâtisseurs », a-t-il conclu.

M. Bouchard est un véritable « preacher », à la fois patient, insistant, convaincant. Depuis l'annonce de sa candidature à la direction du PQ et son fameux discours d'engagement à la Chambre de commerce de Laval, en décembre dernier, en passant par son discours d'assermentation comme premier ministre, son intervention au Conseil national du PQ, son allocution majeure aux anglophones de Montréal et par ses propos tant à l'ouverture qu'à la fermeture de la Conférence sur le devenir social et économique du Québec, le premier ministre a frappé sur les mêmes clous, préparant à la fois les esprits au pire face aux compressions à venir dans le prochain budget de mai et, au mieux, en effectuant des engagements positifs à l'égard des Québécois qui en ont le plus besoin.

Son discours d'hier n'a pas apporté beaucoup de nouveautés. La plupart des mesures annoncées n'ont fait que confirmer des propos déjà tenus par M. Bouchard et par ses ministres ou qui ont fait l'objet de fuites pour « tester l'eau » des réactions de l'opinion publique. Mais, réunie dans un même exposé, la somme des engagements pris est impressionnante. Étourdissante même.

Ses promesses seront-elles tenues ? Les citoyens sont de plus en plus sceptiques, même cyniques, à l'égard des engagements des politiciens de tout acabit et de tous les niveaux. Plusieurs des propos tenus par M. Bouchard, hier, avaient des allures de déjà entendu par ses prédécesseurs à la même fonction.

À voir la persistance du premier ministre à revenir constamment sur les mêmes thèmes, il faut lui accorder le bénéfice du doute quant à sa volonté de réaliser ce qu'il

promet. C'est sa propre crédibilité qui est en cause. La confiance à son endroit est actuellement à son paroxysme. Il ne peut pratiquement pas atteindre de nouveaux sommets de popularité. S'il devait décevoir le moindre, la chute de sa popularité lui porterait un dur coup et affecterait même sa légitimité comme premier ministre « désigné ».

Les élus n'ont plus le droit de multiplier les promesses sans tenir chacune d'elles. Il en va de la revalorisation de la réputation des parlementaires.

Les élus n'ont plus le droit de multiplier les promesses sans tenir chacune d'elles. Il en va de la revalorisation de la réputation des parlementaires, comme l'a exprimé avec beaucoup d'aplomb le lieutenant-gouverneur, Martial Asselin, dans sa dernière intervention au Parlement.

Le gouvernement Bouchard sera jugé à ses actes, au cours de la prochaine année : par le dépôt des crédits, dans quelques jours, par son premier budget, en mai, par sa capacité ou non de relancer l'économie, au cours des mois à venir, par l'adoption et l'application des mesures législatives et administratives promises hier, par le sommet des décisions annoncé pour octobre prochain.

Un an, c'est à la fois très court et très long en politique. M. Bouchard pourrait en causer avec ses deux prédécesseurs, MM. Daniel Johnson et Jacques Parizeau : ces deux gouvernements ont vieilli bien prématurément.

Ombres chinoises

La réélection de M. Lee Teng-hui à la présidence de Taïwan ouvre la voie à de nouvelles relations entre l'île et la République populaire de Chine.

Le gouvernement de Beijing a cherché à intimider les Taïwanais, ainsi que les Américains, pour montrer qu'il contrôle le destin de l'île dont il réclame le rattachement. Mais les menaces de Beijing étaient des ombres chinoises, où ne perçait aucune intention sérieuse de risquer une guerre majeure pour forcer la réunification. Et il est plus clair que jamais que la réunification n'est pas pour demain. Les Taïwanais ne sont pas sur le point de renoncer à leur démocratie nouvellement acquise et Beijing n'est pas davantage prêt à se donner des structures démocratiques. Les deux régimes sont incompatibles et incapables de former une union qui serait plus qu'un simulacre.



Frédéric Wagnière

Il est impossible de savoir quelle sera la formule qui permettra éventuellement aux deux États de fusionner ou de coexister, car on ne peut pas prévoir l'évolution d'un pays dictatorial qui traverse une période de lutte pour le pouvoir. Le président Lee Teng-hui en est, du reste, pleinement conscient. Partisan de la réunification, comme tous ses prédécesseurs à la tête de Taïwan, il reste prudent quant aux moyens pour y parvenir.

Depuis l'élection, l'entourage de M. Lee cherche le moyen de relancer discrètement le dialogue avec Beijing. Une proposition consisterait à élire un président commun pour les deux États dans quatre ans. Cela correspondrait aux vœux de beaucoup de Chinois d'avoir une seule Chine, sans préciser pour autant le degré d'intégration des deux États. À la rigueur, cela pourrait correspondre au jumelage brinquebalant d'un petit pays démocratique avec un énorme pays communiste. Au mieux, chacun des deux adopterait le même système démocratique.

Plus importants sont les efforts pour relancer les relations économiques entre les deux pays. Depuis 20 ans, chacun connaît un développement économique extrêmement rapide. La nécessité de faire transiter le commerce par Hong-Kong ou un pays tiers tend à freiner ce développement.

Mettre l'accent sur les relations économiques est plus qu'un simple moyen de noyer le poisson et de détourner l'attention des différences politiques insolubles. Une réunification hâtive comme, du reste, l'indépendance totale de Taïwan ne manqueraient pas de provoquer des remous politiques en Chine, qui auraient des répercussions sur tout l'Extrême-Orient. Le développement graduel de liens économiques et personnels entre l'île et le continent est le moyen le plus sûr d'établir les rapports politiques les plus avantageux pour les deux.

À un moment où la Chine pourrait connaître une de ces crises du pouvoir, comme les communistes en ont le secret, les Taïwanais sont bien inspirés de choisir un gouvernement qui cherche plus à résoudre les problèmes pratiques des deux Chines, que de pérorer sur des questions existentielles, comme on aime le faire à Beijing.

Folies bovines

Ouf! Les Canadiens ne courent aucun danger. Il n'y a pas de vaches folles au Canada parce qu'aucun bovin britannique n'est accepté en sol canadien depuis 1990, au moment où les premiers indices d'un éventuel problème sont apparus.

Certains y verront une preuve des vertus du fédéralisme ou encore de l'efficacité des inspecteurs d'Agriculture Canada à établir un cordon sanitaire d'un océan à l'autre pour nous protéger de la globalisation microbienne.

La vigilance canadienne est rarement sanitaire, elle est plutôt commerciale. Le Canada, au fil des ans, a développé un savoir faire remarquable pour invoquer les arguments sanitaires afin de bloquer les produits de nos concurrents. Par exemple, les fromages français au lait cru.

Si l'on peut manger des MacDo sans inquiétude, c'est grâce aux vertus cachées du protectionnisme.

A. D.

IL N'Y A PAS DE VACHES FOLLES AU CANADA



DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

France-Québec : une relation exemplaire et moderne

Le texte suivant commente un article publié dans La Presse du 19 mars selon lequel le Québec ne devait pas être considéré comme une priorité économique pour la France, mais plutôt comme une exception culturelle.

■ La relation franco-québécoise prend des formes multiples et des canaux nombreux. Elle est, dans cette période importante pour le Québec, toujours plus dense, et les échanges entre nous sont nourris et fructueux.

Cette relation est traditionnellement très développée au niveau culturel. Le fait d'avoir un passé en partie commun, et surtout de parler la même langue, nous rapproche naturellement. Cette proximité est cultivée par un travail constant de relation et d'échanges. Cette année, la Commission permanente franco-québécoise, qui décide des programmes de coopération, a été présidée par les deux ministres, M. Sylvain SIMARD, du côté québécois, et M. Hervé de CHARRETTE, pour la France. C'est une première, et les résultats de cette commission permanente ne peuvent que susciter la satisfaction des deux parties et les encourager à continuer dans cette voie.

Notre entente au plan culturel est indissociable d'une amitié profonde qui nous lie sur le terrain politique. Les voyages de personnalités québécoises en France et de délégations françaises au Québec se succèdent à un rythme soutenu. La visite du premier ministre français, M. Alain Juppé, en juin prochain, inaugure la reprise des visites alternées de premiers ministres. La France s'en félicite.

Les relations économiques entre la France et le Québec s'inscrivent dans ce contexte. Elles ne sauraient s'en dissocier et suivre leur cours propre en ignorant les liens qui nous unissent dans de multiples domaines. L'économie accompagne tout naturellement les échanges tant politiques que culturels. Il est vrai qu'en masse, les échanges commerciaux entre la France et le Québec ne représentent encore que 2 milliards de dollars. Mais il ne faut pas s'arrêter à ce chiffre pour prendre la mesure de la densité de la relation franco-québécoise. Il ne faut pas ignorer la dynamique de ces échanges : les exportations françaises vers le Québec ont fortement crû, en 1994, et on a pu observer que ce courant d'échanges résistait mieux que d'autres à la récession. La France est le deuxième marché d'exportation pour le Québec. Ces échanges commerciaux sont importants aussi parce qu'ils présentent une particularité : à la différence de ce qui se passe avec les autres partenaires du Québec, les produits échangés avec la France sont à haute valeur ajoutée et à fort contenu technologique ; ils concernent surtout les secteurs de l'aérospatial, de la biopharmacie et des techniques de l'information.

C'est cette réalité qu'il faut prendre en compte pour apprécier l'importance de notre partenariat. Au-delà des échanges commerciaux, il faut également noter que le Québec est un terrain d'investissement attractif pour les entreprises françaises : plus de 250 filiales sont ainsi installées au Québec, en particulier les grands groupes financiers ou industriels tels que la BNP, GEC-Alsthom-Alcatel. En matière d'investissements, le centre de gravité de la présence économique de la France au

Canada demeure le Québec, en particulier Montréal, dont l'environnement francophone, le bas niveau des coûts et la position géographique sont appréciés par les entreprises, en particulier les PME. Les investissements français au Québec se sont élevés, en 1994, à 250 millions de dollars, soit 80 % du total des flux de l'année sur le Canada. Il convient de souligner aussi les opérations de partenariat, notamment l'alliance stratégique entre GEC-Alsthom et Bombardier pour la promotion du TGV en Amérique du Nord.

Cette présence des entreprises françaises au Québec donne à la France un point d'appui pour une approche de l'ensemble des marchés canadien et nord-américain. Dans ces conditions, la France considère le Québec comme un partenaire essentiel et stratégique parce que les deux parties ont tout à gagner de cette relation profonde, durable et équilibrée. La dimension économique des liens franco-québécois fait corps avec les autres domaines dans lesquels nous avons des habitudes de travail en commun. Les visites prochaines de ministres français au Québec ont justement pour objet de développer encore ces chantiers, sans en laisser aucun de côté.

Dominique de COMBLES de NAYVES
Consul Général de France

N.B.

■ La Presse accorde priorité sous cette rubrique aux lettres qui font suite à des articles publiés dans ses pages et se réserve le droit de les abréger. L'auteur doit être clair et concis, signer son texte, donner son nom complet, son adresse et son numéro de téléphone. Adresser toute correspondance comme suit : La boîte aux lettres, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.

Le verre à moitié plein

Toujours l'histoire du verre à moitié vide ou à moitié plein... *Le Devoir* considère le verre à moitié vide : « Le français progresse, mais n'est pas encore la langue commune des Québécois », dit sa manchette. Le journaliste, lui, voit dans le bilan que fait de la loi 101 le Conseil de la langue française un rapport « alarmiste ».

The Gazette, plus guillerette, voit le verre à moitié plein : « Langage law is OK — report ».

La manchette de *La Presse* est plus précise — « L'avenir du français se joue à Montréal », mais y va d'un sous-titre pessimiste : « Les francophones y deviendront minoritaires dès 2006 ». Le journaliste voit toutefois dans le document du CLF un rapport généralement « encourageant ».

Toutes ces perceptions sont fidèles à la réalité, car il est vrai que l'avenir du français au Québec est une question à mille facettes, et que l'on peut, selon l'angle choisi, le considérer avec optimisme ou pessimisme.

■■■

Aussi intensément subjectif que l'on puisse être sur une pareille question, il reste quand même quelques données solides.

Ainsi, le chemin parcouru est absolument remarquable, surtout quand on se rappelle la situation d'il y a 30 ans. Le Conseil de la langue française a raison de dire que le bilan est « encourageant ». C'est bien le moins qu'on puisse dire.

Que, dans 95 % des cas (aussi bien dire tout le temps), on puisse se faire servir en français à Montréal, c'est un progrès dont on n'aurait jamais osé rêver il y a 30 ans.

Le fait que même en ayant le libre choix, une aussi forte majorité de jeunes allophones optent pour un cégep francophone est également remarquable, car après tout, il ne serait

pas impensable qu'après 12 ans d'école française, ils veuillent une immersion anglaise de deux ans.

Quand on apprend qu'à Montréal, où la moitié environ des habitants sont anglophones, 87 % des messages commerciaux sont en français, on ne peut dire que le verre est à moitié plein : il est aux trois quarts plein !

Mais, évidemment, on ne rassure que qui veut être rassuré, et il y en aura toujours qui se concentreront sur les failles. Sans doute les mêmes qui voudraient que le Québec soit aussi homogène culturellement que la Norvège, aussi homogène linguistiquement que la France. Ou qui ne peuvent supporter l'idée que des minorités continuent de vivre au Québec en parlant et en lisant leur propre langue même si elles parlent aussi français.

On se demande parfois si certains ne souhaitent pas, sans le dire, que le tissu socio-culturel de Montréal devienne semblable à celui du reste du Québec : un gros Chicoutimi, avec quelques visages exotiques et quelques immigrants distingués et francophiles sur le modèle de Neil Bissonnath.

Normalement, les militants de la langue devraient se réjouir des progrès extraordinaires du français amenés par la loi 101 et la conjoncture générale (n'oublions pas que la minorité anglo-québécoise a grandement diminué ces 20 dernières années, passant de 13,1 à 9,7 % entre 1971 et 1991).

Pourquoi ne pas reconnaître, simplement, que la loi 101, telle qu'elle est, à quelques détails près peut-être, va aussi loin qu'on peut aller dans une société démocratique ? On ne va tout de même pas empêcher les



Lysiane GAGNON

jeunes d'écouter du rap en anglais, envoyer la police dans les arrière-boutiques des dépanneurs coréens, forcer les gens à n'acheter que des logiciels *made in France* et empêcher un accusé qui risque la prison à vie d'être jugé dans sa langue !

■■■

Mais voilà ! Aujourd'hui la classe militante a fait monter les enchères. C'est l'escalade des exigences.

Naguère, on se contentait de vouloir — et c'était fort légitime — que les anglophones apprennent le français et que les immigrants aillent à l'école française. C'est ce que font les premiers, dans une énorme proportion, et c'est ce que font les seconds, à peu près sans exception.

Cela ne suffit plus. On voudrait maintenant qu'ils cessent de parler anglais ! Que le français devienne non seulement la langue de l'administration et des institutions, mais la seule langue d'usage public, et idéalement, la seule d'usage privé.

Voilà de nouveaux concepts. On n'en finit vraiment plus de réfléchir sur la question de l'intégration des immigrants, comme s'ils étaient des rats de laboratoire dont on suit le moindre mouvement à la loupe. On devrait pourtant savoir que l'intégration en profondeur est un long processus qui s'étale en général sur plus d'une génération.

Il est déplorable qu'on ne parle des minorités qu'en fonction de la « tolérance », comme si elles n'étaient qu'un handicap pour la société. Mais enfin ! si l'on se dit prêt à « tolérer » l'existence de minorités, il faut être logique et accepter aussi qu'elles continuent

d'utiliser leur langue, en public aussi bien qu'en privé. Cela n'empêche aucunement le français de rester ce qu'il est déjà dans une très forte mesure : la langue commune.

Il faudrait aussi cesser de faire des drames avec des riens. Il serait évidemment inique qu'on force un employé francophone à parler anglais si son travail ne le requiert pas et si lui-même ne le veut pas ; mais encore faut-il distinguer entre les vrais et les faux problèmes.

Que des francophones passent une partie de leur temps de travail à parler anglais, comme l'indique le rapport du CLF, est parfaitement normal, si leur travail consiste à servir des clients anglophones, à transiger avec des anglophones ou à évoluer dans des marchés étrangers, ou si eux-mêmes préfèrent parler anglais avec leurs collègues parce que cela simplifie les conversations, accélère les procédures ou leur permet de « pratiquer leur anglais ». Quel drame y a-t-il à être bilingue ?

Une autre anomalie de ce rapport est le découpage de la région montréalaise effectué par le démographe Marc Termotte, qui semble bien être le chercheur attitré du CLF. Au lieu de tenir compte de la banlieue (Laval et Rive-Sud) qui est pourtant bien plus proche de Montréal que Sainte-Anne-de-Bellevue, il circonscrit l'étude à l'île de Montréal, ce qui lui permet évidemment d'affirmer que les francophones sont en voie de minorisation.

En réalité, la région métropolitaine reste une région très majoritairement française. C'est à Montréal qu'est le problème, et il est dû principalement à l'exode des francophones vers la banlieue. C'est un problème extrêmement sérieux, qui effectivement compromet l'intégration des immigrants. Mais la loi 101 n'a rien à y voir. Ce qu'il faut, ce sont des mesures pour ramener la classe moyenne francophone à Montréal.

Opinions

Radio-Canada ne survivrait pas sans publicité

BRUNO BOUTOT
L'auteur est directeur des rédactions des Éditions Info Presse.

L'incapacité de la plupart des intellectuels, en cette fin de siècle, d'apprivoiser l'économie de marché est une catastrophe collective. Le dernier exemple nous vient du « Comité d'examen des mandats SRC, ONF, Téléfilm » aussi appelé le rapport Juneau. Ce rapport imagine une recette pour « guérir » Radio-Canada : supprimer la publicité. Non seulement ce remède n'a pas grand chose à voir avec les maux de Radio-Canada, il risque aussi de tuer le patient.



Bruno Boutot

merciaux font partie des moyens de remplir leur mandat, quel qu'il soit, pas un démon qui les induit en tentation. Allons donc ! Même les publicités de « cul » dans les dernières pages de *Voir* n'affectent en rien son contenu éditorial !

C'est cela, la vie économique des médias en 1996. La vie, tout court. C'est de cela que vivent les journalistes, les scénaristes, les producteurs, les réalisateurs, obligés de rester branchés sur leur public, dans le cadre de leur mandat. Couper Radio-Canada de la publicité, c'est la couper d'un courant vital. C'est la rendre plus que jamais dépendante de l'État. C'est l'enfermer dans une tour d'ivoire régie par des fonctionnaires. Ce n'est pas une recette de dynamisme ni de créativité. C'est un enterrement de première classe.

Pour la survie de la télévision publique, il faut espérer que la ministre Sheila Copps n'a pas peur, elle, de l'économie de marché et qu'elle va s'intéresser aux vraies questions, comme le mandat de Radio-Canada.

Heureusement qu'il y a des voix comme celle du professeur Florian Sauvageau pour souligner que ce n'est pas la publicité qui est le problème de Radio-Canada : c'est son incapacité de contrôler l'influence de la course aux auditoires sur son contenu. On aurait pu penser qu'un aréopage de sages (comme les auteurs du rapport) se serait penché sur cette question.

D'autant que tout le monde connaît les deux parties de la réponse. La première, c'est la diminution des subsides gouvernementaux. Nul ne nie que la SRC a besoin d'un financement public stable. C'est une décision politique nécessaire. Mais bannir la publicité ne fait qu'augmenter le financement public et justifier de nouvelles taxes (sur le câble, le téléphone



Pierre Juneau

ou autre chose) dont nos fonctionnaires semblent si friands pour régler tous leurs problèmes.

L'autre partie de la réponse se trouve du côté du mandat, que le rapport Juneau laisse dans les limbes : « La SRC doit servir à la fois les besoins du grand public et ceux des petits publics spécialisés. » Wow ! Un p'tit chausson avec ça ? C'est pourtant derrière ce genre d'énoncé, immense et vague, que s'est réfugié la SRC pour expliquer toutes les « dérives » qu'on lui reproche aujourd'hui.

Pierre Juneau a répété dans ses interventions publiques une anecdote qui, selon lui, expliquait un tel « mandat » : son père, autrefois, écoutait à Radio-Canada une partie de hockey, puis une pièce de Montherlant. Mais se pourrait-il que, lorsque monsieur Juneau père écoutait du Montherlant, c'est qu'il n'y avait rien d'autre à voir à la télé ce soir là ?

Depuis, le monde a changé, les chaînes se sont multipliées et certaines fonctions de Radio-Canada ne sont plus nécessaires. Parmi les carences des chaînes privées, il devrait être possible d'articuler un mandat clair et précis, vraisemblablement autour de l'information, des téléromans, des émissions pour enfants. Est-ce trop demander ?

Une chose est sûre : la présence de la publicité n'est pas en cause et ne devrait pas être mise en cause. L'histoire récente a montré que l'économie de marché était le mécanisme le plus efficace. Pas un démon. Pas une horreur. Un mécanisme. Et un mécanisme, ça s'apprend, ça se maîtrise, ça s'utilise. Ce n'est pas un mécanisme parfait, ni innocent. Mais tous les médias le contrôlent selon leur mandat.

Pour la survie de la télévision publique, il faut espérer que la ministre Sheila Copps n'a pas peur, elle, de l'économie de marché et qu'elle va s'intéresser aux vraies questions, comme le mandat de Radio-Canada.

Le Québec souffre de la « tyrannie de la ruralité »

PETER F. TRENT
L'auteur est maire de Westmount. Il siège également au Comité exécutif de la CUM.

Dans notre débat sans fin sur le fédéralisme canadien ou la souveraineté du Québec, nous négligeons un phénomène mondial important : l'émergence des régions urbaines comme centres du pouvoir.

Les souverainistes, les fédéralistes et, maintenant, les partitionnistes mènent une bataille du 19^e siècle sur la nature des pouvoirs, du statut et des frontières provinciales. En nous préoccupant de tels arcanes, nous mettons notre avenir en gage, cependant que les autres peuples du monde se consacrent au développement de leurs régions urbaines. (...)

Dans toute querelle constitutionnelle à venir, ce sont les régions urbaines du Canada qui doivent faire l'enjeu du débat, et non pas le partage des pouvoirs fédéraux et provinciaux. Mais les vieilles habitudes ont la vie dure. Notre pays et ses provinces ont été délimités à l'époque où l'avantage militaire et la protection des ressources nécessitaient le contrôle sur de vastes territoires. Il serait temps de mettre l'accent sur les régions urbaines. (...)

De nos jours, les villes canadiennes sont toujours les esclaves de leurs maîtres provinciaux ; c'est particulièrement évident ici, au Québec. Cette situation était justifiable à l'époque où 80 % de la population du Québec était rurale et que les villes n'étaient que des postes de traite confortables. Mais, aujourd'hui, 80 % de la population du Québec est urbaine, et nos structures ont très peu changé depuis 1867. Le Québec souffre encore de ce que j'appelle la « tyrannie de la ruralité » ; il a hérité les structures politiques qui remontent au temps où le muscle dominait le paysage économique. Maintenant, c'est le cerveau qui domine. Et les cerveaux s'épanouissent dans les grandes agglomérations urbaines. Hélas !, les lois qui touchent directement notre métropole sont élaborées à Québec par des bureaucrates qui n'ont qu'une vague idée de ce qu'est un centre cosmopolite moderne. (...)

Lorsque Québec parle de décentraliser, ce n'est jamais pour donner aux villes un pouvoir réel ou un statut juridique, mais uniquement pour se débarrasser de ce qui lui semble futile ou coûteux à gérer. Ce que nous devons faire, c'est abaisser la fourniture des services gouvernementaux pour la confier au degré de compétence le plus bas. C'est ce qu'on appelle la subsidiarité.

Il nous faut aussi détenir les pouvoirs grâce auxquels nous pourrions freiner l'étalement urbain. Les villes se répandent comme de l'encre sur un buvard. En fait, si la grande région montréalaise était aussi densément peuplée que la ville de Montréal, elle

pourrait accommoder l'entière population du Canada ! Dans les années 1980, on a fermé 31 écoles sur l'île de Montréal et on en a ouvert 11 à l'extérieur de l'île. L'étalement urbain résulte d'un déséquilibre fiscal ; attirés par des taxes moindres, les gens s'installent dans de nouvelles banlieues sans payer le prix de la nouvelle infrastructure sociale. La construction sans bornes d'autoroutes « payées par Québec » a aussi contribué à l'étalement urbain. Et c'est ainsi que la ville de Montréal, à dessein ou par défaut, est devenue le pôle d'attraction des pauvres, des personnes âgées et des immigrants, tandis que la classe moyenne francophone a emporté ses pénates à l'extérieur de l'île. Notons que ces phénomènes s'observent de plus en plus dans certaines villes de banlieue sur l'île de Montréal.

À son honneur, M. Bouchard semble comprendre quelques-uns de ces problèmes. Pour la première fois, le gouvernement du Québec se dote d'un ministre dont l'unique tâche consiste à s'occuper de la grande région montréalaise. M. Ménard parviendra-t-il à délivrer Québec de son obsession des régions rurales ? Je l'ignore.

Depuis le référendum, on nous sert un Kama Sutra de positions constitutionnelles possibles : résurgence d'un plan de séparation des anglo-québécois et d'annexion au reste du Canada ; Canada binational à partenaires égaux ; île de Montréal comme onzième province ; ou, tout simplement, partage interprovincial des pouvoirs fédéraux.

Dans ses *Voyages de Gulliver*, Jonathan Swift décrit Laputa comme une île volante habitée par des théoriciens qui considèrent la terre ferme du haut de leur arrogance. Mais l'île de Montréal n'est pas Laputa, et, si elle est satisfaisante au plan intellectuel, l'idée de faire de l'île de Montréal un État bat la réalité en brèche. En effet, voici une île qui offre seize ponts aux travailleurs habitant les banlieues ; qui abrite 57 % de la population de la région mais 73 % de ses emplois ; et dont la trame urbaine s'étend bien au-delà de son périmètre. Il ne s'agit pas d'une entité isolable, autonome. Je suis néanmoins tout à fait en faveur d'un statut particulier pour la « région » de Montréal.

Les structures politiques que nous connaissons encore aujourd'hui remontent au siècle dernier, alors que les régions urbaines n'existaient pas. Ce sont ces entités urbaines, organiques et sans entraves, qui devraient servir de fondement à la division politique. À mesure que la concurrence interurbaine se resserrera, les provinces et même les pays perdront de leur pertinence. On doit donc doter les régions urbaines des pouvoirs dont elles auront besoin pour jouer pleinement leur rôle sur la scène mondiale.

Politique

Fini les subventions aux entreprises

Seuls seront conservés les transferts « dans les secteurs très critiques » et l'aide indirecte du gouvernement, par abattement fiscal

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le gouvernement du Québec va sabrer carrément ce qui restait des programmes de subventions aux entreprises. Les fonds restants seront concentrés sur le démarrage d'entreprises, l'aide à la recherche et au développement et aux grands projets. « L'ère des subventions aux entreprises est bel est bien terminée », a dit hier M. Bouchard.

Dans son message inaugural, hier, le gouvernement Bouchard a indiqué qu'il allait « réduire substantiellement le nombre de mesures d'aide financière aux entreprises », l'inventaire ayant déjà été réalisé par l'ancien ministre Daniel Paillé.

Les programmes qui resteront seront basés sur le partage du risque avec les investisseurs et les institutions financières, ainsi que sur la participation du gouvernement aux éventuels bénéfices. On parle grosso modo d'environ 200 millions de dollars de réductions pour ces transferts. « On va cher-

cher ce qui restait. Tous les programmes ont été épurés », a précisé le ministre des Finances, Bernard Landry, refusant toutefois de parler des chiffres qui seront connus demain, avec le dépôt des crédits budgétaires. Seuls seront conservés les transferts « dans les secteurs très très critiques » et l'aide indirecte du gouvernement, par abattement fiscal.

Pour l'exportation on sera plus généreux, on vise à créer 2000 entreprises exportatrices de plus pour le tournant du siècle. Un système d'information et de service-conseil sera mis en place et la SDI se verra

accorder les ressources nécessaires pour donner aux exportateurs québécois un appui comparable à celui qu'obtiennent leurs concurrents sur les marchés étrangers. La SDI pourrait offrir des garanties dans le cadre de grands projets d'infrastructures à l'étranger.

En revanche, on confirme des coupes importantes dans le réseau des délégations du Québec à l'étranger « pour se concentrer sur l'essentiel ».

Québec promet aussi, une fois de plus, un allègement de la réglementation.

Des tarifications seront mises en place au ministère de l'Agriculture; on parle depuis plusieurs années de faire payer, par exemple, les tests de laboratoire.

Aux Transports, on l'a déjà indiqué, on se contentera « pendant quelques années de parer au plus pressé dans l'entretien du réseau routier ». Les projets de péages ne sont pas pour cette année. M. Bouchard a lancé que les Transports investiraient néanmoins 1,6 milliard,

« contribuant ainsi au développement régional ». En fait, d'expliquer par la suite le ministre Jacques Brassard, il s'agit de l'ensemble du budget du ministère qui sera annoncé dans les crédits demain, un budget qui l'an dernier était de 1,9 milliard.

Des emplois seront éliminés aux Transports et les ministères de l'Environnement et du Développement des régions « effectueront des rationalisations », dit le message inaugural.

Des municipalités seront incitées à se fusionner. Par projet de loi, les villes obtiendront le droit d'établir des sociétés mixtes avec le secteur privé. Elles auront des responsabilités nouvelles, mais leur assiette fiscale sera aussi revue.

Finalement, Québec réévaluera certains aspects du Code du travail pour tenir compte de doléances, notamment sur le droit de lock-out, indiquait-on hier au bureau du premier ministre Bouchard.



Daniel Johnson

Johnson critique les partisans de la ligne dure à l'endroit du Québec

HUGUETTE YOUNG
de la Presse Canadienne, OTTAWA

Les partisans de la partition et de la ligne dure à l'endroit du Québec devraient y penser deux fois, a déclaré hier le chef libéral, Daniel Johnson, au cours d'un déjeuner-causerie organisé par Dialogue Canada.

« Empêcher la tenue d'un référendum par des voies législatives ou juridiques ou quoi que ce soit, ou prétendre dicter la question qui sera soumise aux Québécois, ce n'est pas une vraie façon d'empêcher la tenue d'un référendum », a-t-il signalé lors de son discours.

Selon le chef libéral, la « vraie façon » de contrecarrer la tenue d'un troisième référendum québécois sur la souveraineté, c'est de proposer des changements.

« Tous les fédéralistes au Québec comme en dehors du Québec doivent mettre le Parti québécois sur la défensive », a-t-il insisté.

Ces critiques voilées visaient le gouvernement fédéral. Dans la foulée des résultats serrés du référendum le 30 octobre, Ottawa opte pour la réconciliation nationale. Mais si cela ne réussit pas, le gouvernement fédéral veut préciser sa démarche pour faire échec à un troisième référendum : référendum pancanadien, demander à la Cour suprême du Canada de se prononcer sur la légalité de la sécession. La question de la partition du Québec, relancée par le ministre fédéral des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, a aussi fait beaucoup de vagues au Québec et ailleurs dans le reste du pays.

« Ce que les partitionnistes disent, c'est d'abord qu'ils signalent que la séparation politique entraîne avec elle des discussions interminables qui viennent éveiller des sentiments de division et d'appartenance et d'identité partagée chez des centaines de Québécois », a poursuivi M. Johnson.

M. Johnson a répété qu'il serait contreproductif d'essayer d'interdire une autre consultation populaire sur l'avenir politique du Québec ou de « dicter » la question référendaire.

Selon lui, les efforts devraient plutôt être dirigés vers la proposition de changements concrets : société distincte, vetos régionaux, décentralisation. L'impulsion devrait venir des gouvernements provinciaux, du gouvernement fédéral, mais aussi des mouvements de masse, a-t-il insisté.

Dans le dossier de la formation de la main-d'œuvre, M. Johnson est d'avis que le gouvernement fédéral ne remplit pas ses promesses. Selon lui, ses intentions ne sont pas aussi limpides qu'elles devraient l'être.

La gestion des « mesures actives » devrait relever des provinces, a-t-il insisté.

« Ce que nous avons en tête, c'est la gestion des mesures actives, lesquelles sont à notre avis, un prolongement de l'éducation, ce qui est une compétence provinciale. »

Quant à la résolution sur la société distincte adoptée par le Parlement, elle ne va pas assez loin, a-t-il rétorqué. Celle-ci n'a une valeur qu'aussi longtemps que les libéraux détiennent une majorité aux Communes.

« Ce que nous recherchons, c'est quelque chose de plus substantiel à long terme », a dit le chef libéral.

M. Johnson s'est buté hier au scepticisme de quelques Canadiens qui souhaiteraient des solutions toutes faites au problème de l'unité canadienne.



Le libéral Pierre Pettigrew a remporté une victoire facile, hier soir, dans Papineau-Saint-Michel.

Pettigrew augmente la majorité libérale dans Papineau-Saint-Michel

MARIO FONTAINE

Ce qui a surpris dans l'élection partielle d'hier dans Papineau-Saint-Michel, ce n'est pas tant la victoire du ministre libéral Pierre Pettigrew que l'ampleur de la défaite du bloquiste Daniel Turp.

La majorité du PLC dans cette circonscription du nord-est de la métropole est en effet passée de 52 % en 1993 à 59 % hier. Aux voix, M. Pettigrew a reçu 15 233 votes, contre 8789 pour M. Turp. Un phénomène tout à fait inhabituel : les élections complémentaires jouent généralement contre les candidats du parti au pouvoir et non pour.

« En votant pour le Parti libéral, les électeurs du comté ont manifesté leur satisfaction à l'endroit du gouvernement Chrétien », en a conclu le successeur d'André Ouellet dans son discours de victoire.

Il a immédiatement après invité les investisseurs et les entre-

preneurs à reprendre confiance en l'avenir économique de la métropole.

À l'opposé, les 34 % du Bloc québécois sont non seulement deçus des 39 % d'il y a trois ans, mais ils n'égalent même pas les 35 % de OUI enregistrés au référendum de l'automne dernier dans Papineau-Saint-Michel.

Les ténors du Bloc québécois espéraient mieux. Autant on festoyait chez les libéraux, autant la déception était palpable à un coin de rue de là, dans le camp souverainiste. Un électeur sur deux est allé voter, et de ceux-ci seulement un sur trois a opté pour le Bloc.

La victoire du ministre à la Coopération internationale et à la Francophonie était probable, mais pas par une marge accrue. Toutefois, M. Pettigrew avait des atouts. Parachuté au cabinet en janvier dernier avant même d'avoir été élu, il pouvait jouer la carte ministérielle et ses retombées possibles dans le comté. Un comté où seulement six électeurs sur dix parlent français à la maison, autre boulet au pied de son adversaire bloquiste. Le fait que Lucien Bouchard ne soit plus

chef du BQ n'a pas non plus aidé M. Turp.

La victoire libérale était aussi prévisible dans la mesure où Papineau-Saint-Michel vote libéral sans coup férir depuis 43 ans. Le Parti libéral y avait obtenu une majorité absolue en 1993, le Bloc était bon deuxième et les tiers partis se contentaient de miettes. Ce fut à nouveau le cas hier.

La conservatrice Nicole Roy-Arcelin n'a en effet récolté que 608 voix, soit 2,4 % du total. C'est moins que les 4 % d'il y a trois ans. Situation semblable pour Raymond Laurent, du NPD. Même s'il était le seul des cinq candidats à demeurer dans le comté, le néo-démocrate n'a reçu que 899 votes. Mine de rien, M. Laurent double presque (3,5 %) tout de même les 2 % qu'avait recueillis la formation socialiste au dernier scrutin.

Enfin, les réformistes ont obtenu des résultats médiocres avec un pauvre 1,1 % des suffrages (273 votes). Martin Masse n'a pas cassé la baraque en dépit de l'appui de son chef Preston Manning, qui a effectué une de ses rares visites au Québec pour lui prêter main-forte.

Les patrons applaudissent... les syndicats aussi

Presse Canadienne

Les représentants patronaux accueillent favorablement le discours inaugural du premier ministre Lucien Bouchard, y voyant une continuité certaine avec le discours tenu récemment sur les finances publiques, ce qui les rassure. « C'est axé sur l'action » résumait l'un d'entre eux.

À la Chambre de commerce du Québec, le président Michel Audet se dit même perplexe devant la multiplicité des mesures annoncées. « C'est un catalogue très élaboré » qui démontre la volonté du gouvernement de sortir le Québec de sa torpeur.

M. Audet applaudit à la volonté exprimée de déreglementer, mais y voit un paradoxe avec le fait que le gouvernement Bouchard annonce

en même temps un projet de loi sur l'équité salariale, qui touchera le secteur privé.

À l'Association des manufacturiers, le président-directeur général Gérard A. Ponton est encore plus enthousiaste. « Ça rétablit les ponts entre l'entreprise et l'État. Il fait beaucoup de place aux préoccupations de l'entreprise », se réjouit-il.

M. Ponton applaudit notamment à la volonté d'alléger la réglementation et à celle d'améliorer l'image entre l'école et l'entreprise.

Au Conseil du patronat, le président Ghislain Dufour y lit aussi un discours « axé sur l'action » qui « tranche avec l'inaction des dernières années ». En matière d'assainissement des finances publiques, « il a décidé d'oser agir ».

Presse Canadienne

Les centrales syndicales ont aussi salué le discours inaugural du premier ministre Lucien Bouchard, se réjouissant surtout qu'un projet de loi sur l'équité salariale voit enfin le jour.

« Il a l'air décidé en tout cas », s'est exclamé le président de la CSN Gerald Larose. « Ça prolonge le momentum de la conférence socio-économique. »

M. Larose relève avec satisfaction les mesures concernant les services de garde, de même que l'allocation unifiée pour la famille et l'enfance. Il applaudit également aux diverses mesures visant à faciliter l'embauche de jeunes.

En matière de développement économique, M. Larose juge que le gouvernement Bouchard a formulé « une habile interpellation du sec-

teur privé » en lui faisant comprendre que ce n'est pas l'État qui doit créer des emplois mais l'entreprise privée.

À la FTQ, le secrétaire général, Henri Massé, voit lui aussi une pluie de mesures « dans le sens du sommet socio-économique », en matière d'emplois et de finances publiques. Sur ces points, peu de surprises.

Il est content de voir que le gouvernement compte toujours aller de l'avant avec un projet de loi sur l'équité salariale pour les travailleuses, malgré les réticences du milieu patronal face à l'avant-projet de loi.

M. Massé maintient quelques réserves face aux mesures annoncées, puisque leur contenu demeure « vague ». « Faudrait voir le guide d'instructions. On va voir. »

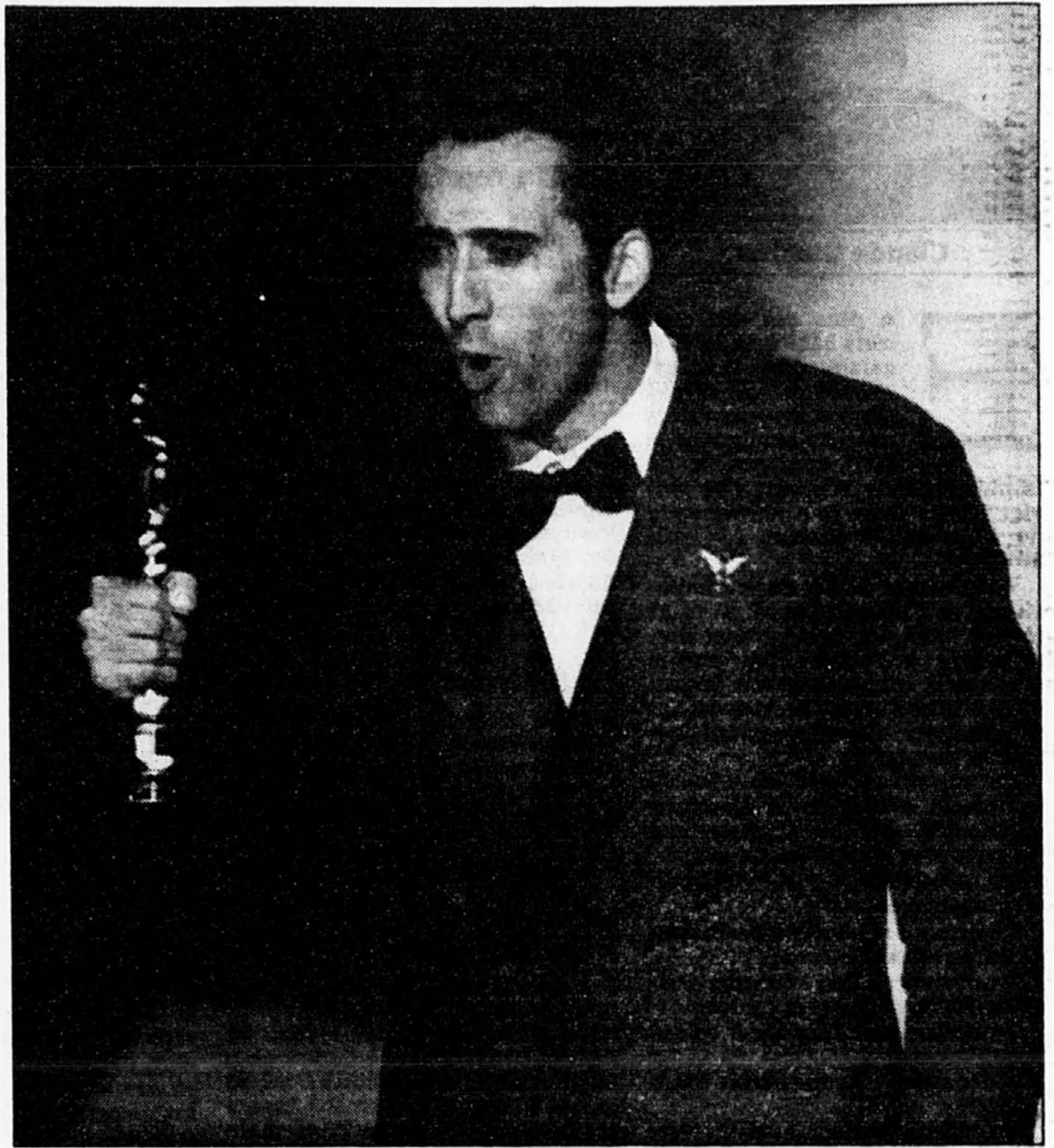
Points saillants du Discours inaugural

Presse bCanadienne
QUÉBEC

Voici les points saillants du Discours inaugural prononcé hier par le premier ministre Lucien Bouchard à l'Assemblée nationale du Québec :

- des « coupes sans précédent » seront appliquées sous peu dans tous les secteurs ;
- l'hospitalisation à l'étranger ne sera plus couverte par l'assurance maladie ;
- réduction des subventions à l'école privée ;
- réduction de l'allocation au logement pour certains prestataires de l'aide sociale ;
- plusieurs fermetures de centres carcéraux et de délégations du Québec à l'étranger ;
- mise à la retraite anticipée pour plusieurs enseignants et fonctionnaires ;
- fin des subventions aux entreprises ;
- création d'un régime d'assurance-médicaments « universel et équitable », mais non gratuit ;
- élargissement de l'aide juridique, mais avec un volet « contributaire » pour les participants ;
- fusion de tous les programmes d'aide à la famille dans un nouveau programme d'allocations à la famille et aux enfants ;
- révision du Régime des rentes du Québec ;
- loi sur l'équité salariale dès les printemps 1996 ;
- création d'une Commission de développement pour la métropole ;
- remplacement des commissions scolaires confessionnelles par des commissions scolaires linguistiques ;
- 100 millions investis dans le reboisement, pour la création de 7000 emplois ;
- le ministère du revenu alignera sa politique sur Ottawa en abolissant l'imposition des pensions alimentaires ;
- le lobbying et la double rémunération dans le secteur public seront contrôlés ;
- une loi sera adoptée sur le « droit de produire » en zone agricole ;
- création d'un fonds d'investissement de la culture et des communications de 15 millions, financé au deux tiers par le Fonds de solidarité ;
- un « Sommet de la décision » sera tenu du 30 octobre au premier novembre 1997 ;

Arts et spectacles



PHOTOS AFP

Susan Sarandon et Nicolas Cage ont été couronnés meilleurs acteurs hier soir à l'occasion de la remise des Oscars.

Cinq Oscars pour « Braveheart »

Susan Sarandon et Nicolas Cage sont consacrés meilleure actrice et meilleur acteur

HUGUETTE ROBERGE

On s'accorde pour dire qu'en cette année de vaches maigres, la course aux Oscars fut la plus serrée de la décennie. C'est finalement *Braveheart*, produit, réalisé et interprété par Mel Gibson, qui a été consacré le meilleur film de l'année 1995, lors de la soirée de la fameuse fête annuelle du cinéma américain, qui se déroulait hier soir au Dorothy Chandlers Pavilion du Los Angeles Music Center.

Mel Gibson est également allé chercher le trophée de la meilleure mise en scène. Parti fort de dix nominations, cette épopée médiévale, plus spectaculaire qu'historique et produite au coût de 70 millions de dollars, a eu sa juste part avec trois autres Oscars de moindre importance, soit ceux des meilleurs maquillages, des meilleurs effets sonores et de la meilleure photographie.

Mais le moment le plus fort et le plus émouvant de la 68^e Soirée des Oscars fut certainement, peu avant minuit, l'apparition, saluée par une très longue ovation, de l'acteur paraplégique Christopher Reeve, qui a évoqué notamment la conscience sociale du cinéma et fait, plus expressif que jamais dans son fauteuil

roulant, une très belle profession d'amour pour le cinéma.

« Continuons de prendre des risques, dit-il. Il n'y a pas de défi qu'ensemble nous ne puissions relever ! Merci ! »

Malgré son succès de box-office, l'Académie n'a accordé que deux Oscars — meilleur son et meilleur montage — à *Apollo 13* de Ron Howard, le choix des Canadiens selon un récent sondage Gallup, la saga hollywoodienne de 56 millions, qui a su, avec une brillante distribution et une impressionnante panoplie d'effets spéciaux, recréer la périlleuse mission vécue entre Terre et Lune, et ainsi transformer en exploit héroïque et en triomphe de box-office ce qui fut un des pires

échecs du programme spatial américain.

L'autre favori, *Babe*, le porcelet parlant de Chris Noonan qui, en réalisant son rêve de devenir gardien de moutons et fait chuter les ventes de porc aux États-Unis, a été récompensé d'un seul trophée, celui des meilleurs effets visuels.

Évincée de la cérémonie l'an dernier, au profit d'un David Letterman « pour initiés » de la côte Est, donc décevant pour les académiciens majoritaires de l'Ouest, une Whoopi Goldberg fort bien préparée a repris le flambeau de la reine du bal, et sa petite revanche sur l'absence quasi totale de Noirs mis en nomination. Il n'y avait en effet qu'une seule Noire, la réalisatrice de court métrage Diane Houston, parmi les 166 finalistes, et encore, elle n'a pas obtenu la récompense convoitée, l'Académie l'ayant accordée au film *Lieberman in Love*.

Antonia's Line de la Hollandaise Marleen Gorris, cette belle fable sur l'ouverture d'esprit, a remporté l'Oscar très mérité du meilleur film étranger.

Nicolas Cage a reçu l'Oscar du meilleur acteur pour son jeu dans *Leaving Las Vegas*, éclipsant ses ri-

vaux, dont l'excellent Sean Penn (*Dead Man Walking*).

Quatre fois citée en vain à ce titre, la favorite Susan Sarandon, qui incarnait Soeur Helen Prejean dans *Dead Man Walking* sous la direction de son conjoint, l'acteur-cinéaste Tim Robbins, a enfin décroché l'Oscar de la meilleure actrice, en souhaitant que « dans nos coeurs et nos foyers, nous ne faisons pas de place à la violence ».

Emma Thompson, à qui l'Oscar de la meilleure actrice a ainsi échappé, a pu se consoler avec celui du meilleur scénario d'adaptation pour *Sense and Sensibility*.

Allant chercher l'Oscar du meilleur acteur de soutien pour sa performance dans *The Usual Suspects*, l'acteur Kevin Spacey a célébré avec lyrisme les mérites de son réalisateur, et remercié sa maman de l'avoir conduit à un cours d'art dramatique, quand il avait 16 ans.

De son côté, Mira Sorvino a fait mentir tous les faux prophètes en décrochant, sous le nez des Joan Allen, Kathleen Quinlan, Mare Winningham et Kate Winslet, l'Oscar de la meilleure actrice de soutien. Tranchant avec les héroïnes candides de Woody Allen, la fille

de l'acteur Paul Servino a surpris dans la peau de la pute atypique et adorable de *Mighty Aphrodite*.

Le grand déploiement d'époque *Restoration* a surpris en enlevant les Oscars des meilleurs costumes et des meilleurs maquillages.

À défaut d'un numéro de Céline Dion, les 3 000 invités de la Soirée et un milliard de téléspectateurs à travers le monde ont pu entendre la chanson finale de *Dead Man Walking*, interprétée sur scène par son créateur, Bruce Springsteen.

Enfin, trois personnalités du cinéma américain ont été honorées d'un Oscar spécial. Ovationné, l'acteur vétérinaire Kirk Douglas, qui n'avait jamais gagné le moindre Oscar en cinquante ans de carrière, paraissait très ému devant celui qui lui a été décerné pour « la force créative et morale qu'il a toujours représenté au sein de la communauté des gens de cinéma ».

Les autres Oscars honorifiques sont allés à John Lasseter, réalisateur et co-scénariste de la comédie animée par ordinateur *Toys Story*, et au cinéaste d'animation Chuck Jones, qui a conçu les personnages de Bugs Bunny, Wile E. Coyote et Daffy Duck.

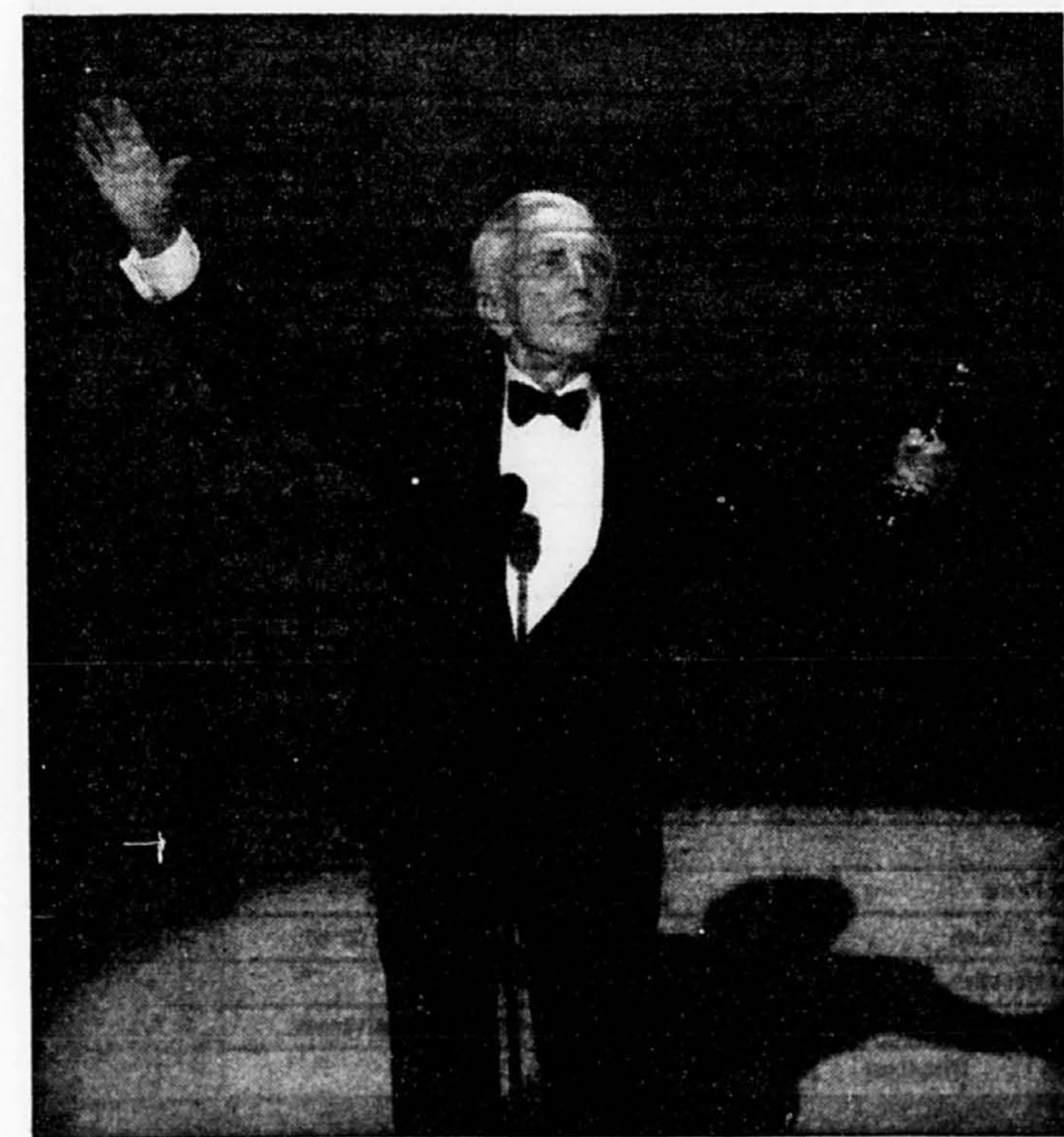


PHOTO AP

L'acteur Kirk Douglas salue la foule après avoir reçu un Oscar pour l'ensemble de sa carrière à l'écran.

Les gagnants

Associated Press
LOS ANGELES

Voici la liste des gagnants de la soirée des Oscars:

- FILM: *Braveheart*.
- ACTEUR: Nicolas Cage (*Leaving Las Vegas*).
- ACTRICE: Susan Sarandon (*Dead Man Walking*).
- SECOND RÔLE MASCULIN: Kevin Spacey (*Usual Suspects*).
- SECOND RÔLE FÉMININ: Mira Sorvino (*Mighty Aphrodite*).
- RÉALISATEUR: Mel Gibson (*Braveheart*).
- FILM ÉTRANGER: *Antonia's Line* (Pays-Bas).
- CHANSON ORIGINALE: Alan Menken et Stephen Schwartz pour *Colors of the Wind* (*Pocahontas*).
- SCÉNARIO ORIGINAL: Christopher McQuarrie (*Usual Suspects*).
- ADAPTATION: Emma Thompson (*Raison et sentiments*).
- DÉCORS: Eugenio Zanetti (*Restoration*).
- PHOTO: John Toll (*Braveheart*).
- SON: Rick Dior, Scott Milden, David MacMillan et Steve Pederson (*Apollo-13*).
- MONTAGE SONORE: Lon Bender et Per Hallberg (*Braveheart*).
- MUSIQUE DE COMÉDIE: Alan Menken, Stephen Schwartz (*Pocahontas*).
- MUSIQUE DE FILM DRAMATIQUE: Luis Bacalov (*Le Facteur*).
- COSTUMES: James Acheson (*Restoration*).
- LONG MÉTRAGE DOCUMENTAIRE: *Anne Frank Remembered*.
- COURT MÉTRAGE DOCUMENTAIRE: *One Survivor Remembers*.
- MONTAGE: Mike Hill et Dan Hanley (*Apollo-13*).
- MAQUILLAGE: Peter Frampton, Paul Pattison et Lois Burwell (*Braveheart*).
- COURT MÉTRAGE D'ANIMATION: *A Close Shave*.
- COURT MÉTRAGE DE FICTION: *Lieberman in Love*.
- EFFETS SPÉCIAUX VISUELS: Scott Anderson, Charles Gibson, Neal Scanlan et John Cox (*Babe*).
- PRIX GORDON E. SAWYER: Donald C. Rogers, pour sa contribution à la technologie du son au cinéma.
- OSCARS D'HONNEUR: Kirk Douglas, Chuck Jones (animation).
- OSCAR SPÉCIAL: le réalisateur John Lasseter, pour son film *Toy Story*, premier long métrage entièrement réalisé par images de synthèse.



PHOTO AFP

Dans son fauteuil roulant, l'acteur Christopher Reeve a fait hier soir sa première apparition publique depuis l'accident qui l'a paralysé.

LA QUESTION
DU PUBLIC

QUE LE
MEILLEUR
GAGNE

Je gagne
jamais sans mon lait



Pour participer,
répondez à la question
suivante et composez le
1 900 870-LAIT (5248)*

LAIT SRC Télévision La Presse

500\$ à gagner chaque jour!

Dans quel fruit, placé sur la tête de son fils, Guillaume Tell aurait-il lancé une flèche?

1. Une citrouille 2. Un kiwi 3. Une pomme 4. Un raisin

Réponse à la question précédente : 4. Romy Schneider

* Des frais de 99¢ par appel seront facturés. Vous pouvez également envoyer votre réponse par télécopieur au (514) 599-5853. Ouvert aux 18 ans et plus. Règlement détaillé du concours offert dans toutes les stations régionales et affiliées de la SRC.

Schubert et Brahms au LMMC

MUSIQUE



Claude Gingras

En plus des dix concerts habituels, la 105^e saison du Ladies' Morning Musical Club comportera trois concerts soulignant le 200^e anniversaire de la naissance de Schubert (31 janvier 1797) et le 100^e anniversaire de la mort de Brahms (3 avril 1897).

Le souvenir de ces deux compositeurs sera rappelé les 20, 21 et 22 février 1997 par trois programmes présentés à Pollack Hall par le Quatuor à cordes Emerson auquel se joindront d'autres musiciens. Les programmes détaillés seront annoncés plus tard.

La saison 1996-97 du LMMC, également à Pollack, le dimanche après-midi, permettra d'entendre les artistes et ensembles suivants :

- 29 septembre : Pieter Wispelwey, violoncelliste
- 20 octobre : Quartetto Beethoven di Roma (piano et cordes)
- 3 novembre : Trio Penmetier-Pasquier-Pidoux (piano et cordes)
- 24 novembre : Quatuor à cordes Sine Nomine
- 8 décembre : Janina Fialkowska, pianiste
- 9 février : Quatuor à cordes Vermeer et James Campbell, clarinetiste
- 2 mars : Trio Borodine (piano et cordes)
- 23 mars : Quatuor à cordes Vogler
- 13 avril : Hélène Grimaud, pianiste
- 4 mai : Gil Shaham, violoniste

Le Hollandais Pieter Wispelwey, entendu à la Maison Trestler et à Québec en 1994 et à Lanaudière l'été dernier, est reconnu comme l'un des violoncellistes les plus remarquables de sa génération. Il fera alors ses débuts à Montréal. Les Quatuors Sine Nomine, de Suisse, et Vogler, d'Allemagne, et

l'Américain Gil Shaham firent une très grande impression lors de leurs débuts au LMMC l'an dernier. Le retour du Quartetto, du Vermeer et du Trio Penmetier-Pasquier-Pidoux est aussi attendu. Enfin, le Trio Borodine se présentera pour la première fois à Montréal dans sa nouvelle composition, soit avec Laszlo Varga remplaçant Yuli Turovsky au violoncelle.

OSM : reprise le 3 avril

Pas de concerts de l'Orchestre Symphonique de Montréal cette semaine : l'orchestre répète *Die Zauberflöte* (« La Flûte enchantée »), de Mozart, qui prend l'affiche samedi soir à l'Opéra de Montréal. Reprise des concerts le mercredi 3 avril, 19 h 30, à la basilique Notre-Dame, avec le Choeur de l'OSM dans le *Requiem* de Mozart et le *Stabat Mater* de Pergolesi.

Le même soir, l'Orchestre des étudiants de McGill, dir. Timothy Vernon, joue la sixième Symphonie de Mahler à l'église Saint-Jean-Baptiste et le pianiste hongrois Jenö Jando donne un récital à Pollack.

Le Métropolitain

C'est demain que l'Orchestre Métropolitain annonce la programmation de sa saison 1996-97, sa première avec son nouveau chef Joseph Rescigno. Détails dans ces pages le lendemain et interview avec M. Rescigno samedi.

Lancement Bach-Analekta

Analekta lance quatre nouveaux titres consacrés à Bach cet après-midi, 17 h, au nouveau Mégastore HMV (1010 o., Sainte-Catherine). Entre autres : les *Variations Goldberg* jouées à l'orgue par Bernard Lagacé et l'*Offrande musicale* par l'Ensemble Arion. M. Lagacé jouera les *Goldberg* sur l'orgue de La Visitation le 14 avril.

Lysy jeudi soir

Antonio Lysy jouera la deuxième Suite pour violoncelle seul de Bach jeudi soir, 19 h 30, Pollack Hall, aux Concerts CBC. Avec le pianiste Andrew Tunis, il jouera ensuite la première Sonate de Mendelssohn, la Sonate op. 65 de Britten et des pages de Ginastera.

L'Orchestre Baroque

Joël Thiffault et son Orchestre Baroque, l'organiste Bernard Laga-

cé, un quatuor vocal et le récitant Michel Keable donnent les *Chorals de Pâques*, de Bach, vendredi soir, 20 h, à l'église St. John the Evangelist. Chaque choral sera entendu en trois versions : lecture du texte, en français ; exécution par le quatuor, avec orgue ; exécution par l'orgue seul.

Dimanche à SJB et au Studio

La série des *Requiem* du dimanche, 16 h 30, à l'église Saint-Jean-Baptiste permettra d'entendre ce dimanche le *Requiem* de Saint-Saëns par le Choeur et l'Orchestre du Conservatoire, dir. Louis Laviguer. Le soir, 20 h, à l'église N. D. du T. S. Sacrement, le Studio de Musique ancienne de Montréal reprendra son programme *Le Chant de la Jérusalem des Terres froides* (chants religieux de la Nouvelle-France) déjà disponible sur un disque de la marque K617 enregistré en France l'été dernier.

Le Turandot de l'OdM

Une distraction m'a fait écrire jeudi dernier que le ténor Ermanno Mauro, qui chantera Calaf dans le *Turandot* du Stade olympique en mai prochain, reprendra le rôle dans la production de l'Opéra de Montréal un an plus tard, en mai et juin 1997. C'est Tonio di Paolo qui sera Calaf à l'OdM.

Début : pas de premier prix

Le jury de la série Début n'a pas accordé de premier prix. Il a cependant décerné deux deuxième prix ex aequo à Maria Knapik-Sztramko, soprano, et Mathieu Lussier, bassoniste, et deux troisième prix ex aequo au Duo Larson-Ngai (alto et piano) et à Anne Saint-Denis, soprano. On entendra ces lauréats dimanche, 15 h 30, à l'église Erskine and American. Entrée libre.

Salome à la radio du « Met »

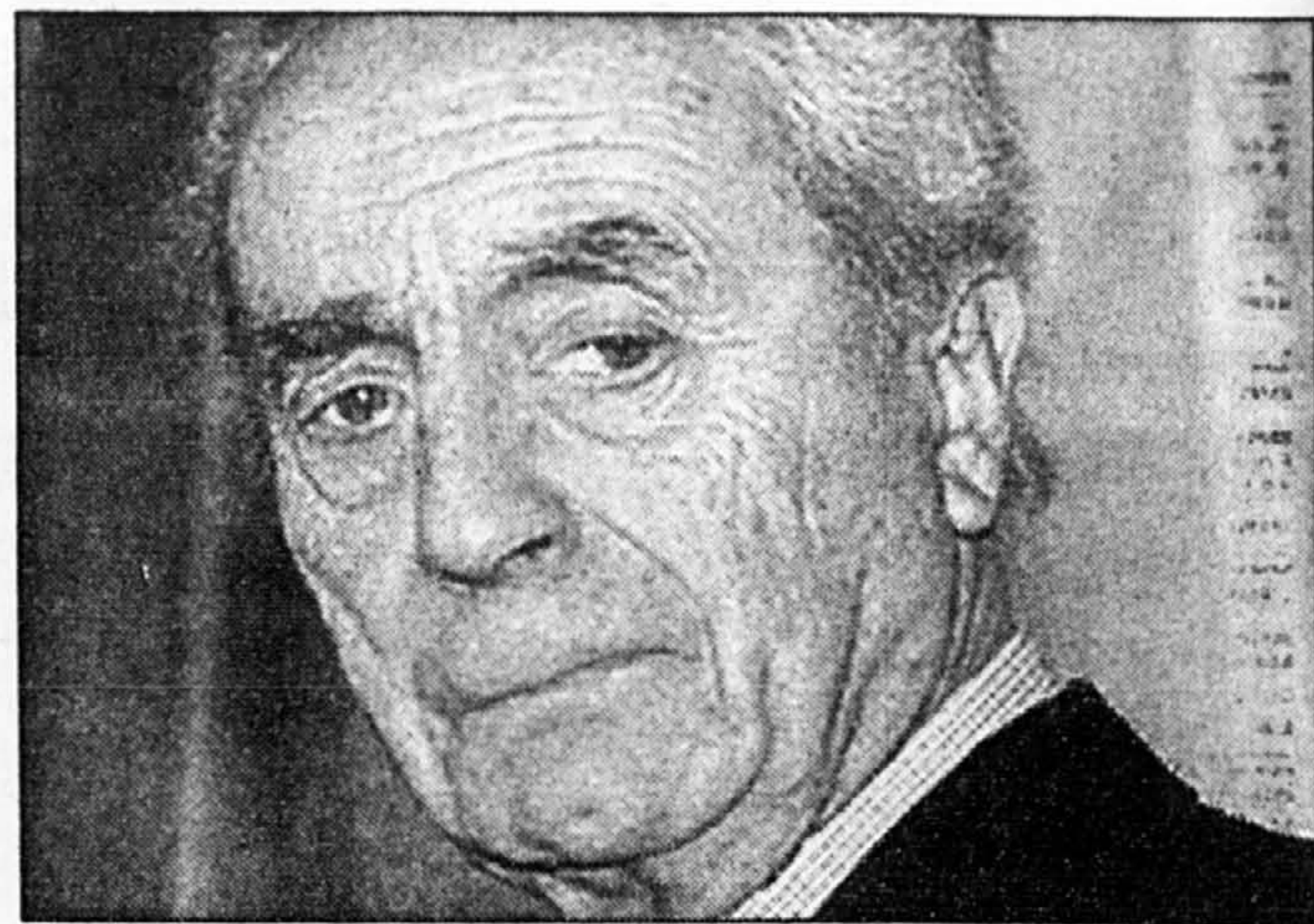
Salome, de Richard Strauss, est l'opéra à l'affiche de la radiodiffusion en direct du Metropolitan de New York samedi, 13 h 30, CBF-FM. Avec Catherine Malfitano, Bernd Weikl, Kenneth Riegel et Hanna Schwarz. Au pupitre : Donald Runnicles.

Cabaret-théâtre pour le Parminou

En guise d'activité annuelle de financement, le Théâtre Parminou présentera le 2 avril un cabaret-théâtre au Centre communautaire Arhabaska, à Victoriaville. Une quarantaine d'artistes seront de la

partie dont Martin Drainville, Gildor Roy et Pierre Verville. Le rassemblement est placé sous la présidence d'honneur de France Castel et de Marcel Dubois. Par ailleurs, le Parminou lancera prochainement

deux créations : un spectacle jeunesse sur les relations amoureuses, signé Marie-Louise Nadeau, et une production réunissant une distribution philippino-québécoise et traitant d'appauvrissement, sous la direction de Michel Cormier.



Michelangelo Antonioni

L'Antonioni des débuts au Festival du court métrage

LUC PERREAULT

Il fallait vraiment être un incondicional du film bref pour assister hier soir à l'ouverture du 4^e Festival international du court métrage. Tout d'abord parce que la présidente annoncée, Bernadette Lafont, brillait par son absence, s'étant désistée à la dernière minute « pour des raisons professionnelles », nous a-t-on dit. Comme si ce festival qui a perdu cette année l'appui financier de Téléfilm avait besoin de cette nouvelle tuile après un lancement coïncidant avec la soirée des Oscars.

L'événement incontournable de cette année tient à n'en pas douter dans la rétrospective Antonioni, vendredi à 19 h 30 à la Maison de la Culture Frontenac. Les sept courts métrages au programme, présentés grâce à la collaboration de Cinecittà et du ministère de la culture d'Italie, permettent de saisir l'oeuvre de ce géant au moment de ses premiers pas dans le documentaire.

Tourné en 1943 lors d'une permission, alors qu'Antonioni, élève officier, rêve de se consacrer à la mise en scène, *Gente del Po* (*Les gens du Pô*) marque un retour du cinéaste sur les lieux de son enfance où il rend hommage au fleuve, aux péniches qui y circulent et, par-dessus tout, aux individus qui y vivent. À cause de la guerre, il ne sera achevé que quatre ans plus tard.

Le plus impressionnant de tous, peut-être, *N.U.* (*Nettoyage urbain*), tourné en 1947-48, paraît

fortement imprégné de ce regard néo-réaliste qui à l'époque se voulait sensible à la misère d'un pays en train de se relever de la guerre. On y croise des éboueurs et des clochards, dont un qui a passé la nuit dans le local d'un fleuriste grand comme une armoire à balais.

Tout aussi passionnant, *L'amorosa menzogna* (*Le mensonge amoureux*) lève voile sur les romans-photos, ces *fumati* que cinq millions de lecteurs s'arrachaient et qui, caricature du vrai cinéma, produisaient ses stars (en l'occurrence, une ménagère et un mécanicien) et ses fans. Le sujet du *Cheik blanc* de Fellini s'y retrouve en germe. Pas étonnant : Antonioni en était l'auteur et ce devait constituer son premier long métrage.

Sans avoir la puissance de ces trois films, les quatre autres au programme révèlent un Antonioni curieux de tout, à commencer par les superstitions (*Superstizione*) et les bizarreries (*La villa dei mostri*). Même dans les commandes comme *Tentato suicidio* (*Tentative de suicide*) ou ce sketch qui lui sert de prétexte à expérimenter la couleur, *Il provino* (*Le bout d'essai*) (et dans lequel une princesse Soroya déçue effectue un bout d'essai pour le compte de Dino de Laurentiis), le cinéaste a su imposer sa griffe. « J'ignorais, disait-il, si j'étais capable de faire du cinéma ; avec ces documentaires, j'ai compris que je pouvais continuer sans faire pire que les autres. » Une leçon de modestie.

VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

par Suzanne Colpron

11H00 CHRISTIANE CHARETTE

EM DIRECT
Une rencontre entre Nathalie Petrowski, de La Presse, et Paul Cadieux, producteur de *Bibi et Geneviève*.

19H30 LA FACTURE

Un automobiliste doit payer 400\$ pour prendre possession des restes de sa voiture volée!

20H00 SONIA RENCONTRE

Une heure avec Patrick Bruel dans l'intimité de son appartement parisien.

20H00 CONSOMMATION

Invitée: Viviane Roy, de La Presse. Il sera question de mode, de restrictions budgétaires à l'Office de la protection du consommateur et de torture. Au menu: le tiramisù.

20H30 ÇA SE DISCUTE

Débat sur la vie monastique.

21H00 LE MATCH DE LA VIE

La famille de Céline Dion.

21H00 LES PRIX DU QUÉBEC

Portrait de Walter Joachim, violoncelliste.

22H00 CADAVRES EXQUIS

Drame policier mettant en vedette Line Ventura. Un inspecteur croit déceler une ligne logique dans une série d'attentats contre des magistrats.



Patrick Bruel

CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX
2 (9)	Ce soir		Country centre-ville	La Facture / Fourrière	Les Héritiers Duval		Scoop		Le Téléjournal	Le Point (22.24)	Sport / Météo (23.25)	Découverte	2 (9)
13													13
4 (8)	Le TVA	Piment fort / Bernard Fortin	Chambres en ville		Place Melrose (19.59)		Le Match de la vie / La Famille de Céline Dion		Le TVA	chaBada / Sophie Lorain, Marçal Gauthier, Marc Messier	TVA Sports / Loteries (23.52)		4 (8)
7 (10)													7 (10)
15 (17)	Passe-Partout	La Maison de Ouimzie	Le Québec aujourd'hui	On n'est pas né d'hier	Consommation		Les Prix du Québec	À vos affaires	Fous de la pub	L'Afrique de toutes façons	La Période de questions		15 (17)
24 (45)													24 (45)
16 (30)	Guerre des clans	Flash	RoboCop		Sonia rencontre / Patrick Bruel		Innocence (4/4)		Besoin d'amour / Jean Cardinal	Grand Journal	Sports Plus extra		16 (30)
35													35
5	NewsWatch		Inside Qc	Market Place	the fifth estate		Witness		CBC News		News	Star Trek	5
6			Undercurrents										6
12	Pulse		E.T.	Lifestyle	Roseanne	Frasier	Home Improvement	J. Larroquette	W 5		CTV News	Pulse	12
8	Newsline		Wheel of...	Jeopardy!				Dana Carvey Show				Nightline	8
ABC (22)	News	ABC News	Roseanne	Home Videos				Coach		NYPD Blue		Nightline (23.35)	ABC (22)
CBS (3)	News		CBS News	E.T.	The Client		Cinéma / THE WRONG WOMAN avec N. McKeon, C. Field					Late Sh. (23.35)	CBS (3)
NBC (5)	News	NBC News	Home Improv.	Wheel of...	Wings	3rd Rock...	Frasier	J. Larroquette	Dateline NBC			Tonight (23.35)	NBC (5)
33	NewsHour		Nightly Bus.	Computer...	Nova		Frontline / How to Steal \$500...		Wisdom of Faith		Cinéma / YOUNG CATHERINE (2/2)		33
57	ITN News	Nightly Bus.	NewsHour		People Near...	Great Drives		Wheels	U.S. of Poetry		EastEnders	Van der Valk	57
12	Pignon sur rue	Voit	Panorama	...en ligne	...comptes	Parfums...	Ministère / Charlemagne (2/5)	XXe Siècle / Magnum			Panorama	...en ligne	12
24	Wishbone	Bill Nye	Inquiring...	Winter Coll.	Studio 2		Baldy Man	Dead Donkey	The Preschool Parent		Imprint		24
A & E	Quincy M.E.		The Equalizer		Biography: Gene Kelly		Cinéma / A TOUCH OF FROST: A MINORITY OF ONE				Law & Order		A & E
BRAVO	Uzeb / Tiger Okoshi		Bravo! News	Melody...	Satellite Symphony		Cinéma / GROSSROADS (4) avec Ralph Macchio, Joe Seneca				The Avengers		BRAVO
CANAL D	Animalier: défis de la vie 5/12		Kilomètre-heure		Filière D / RAISON D'ÊTRE (4) Documentaire		Destination Danger				Cinéma / UN JOUET... (4)		CANAL D
DISC.	Beyond 2000		@discovery.ca		Great Parks / Pacifica		Behaving Like Animals				@discovery.ca		DISC.
FOX	Blossom	The Simpsons	Home Improv.	Seinfeld	Cinéma / WEEKEND AT BERNIE'S II (4) avec Andrew McCarthy, Jonathan Silverman		Star Trek: Next Generation				Baywatch		FOX
FOX(Ont)	The Simpsons	Roseanne	Cheers	Home Improv.			Seinfeld	Cops	Final Justice		M*A*S*H		FOX(Ont)
MP	Planète Rock		Les Bombes	1 x 5	Musique vidéo		Perfecto				Musique vidéo		MP
NW	World News	Bus. World	Early Edition		The Lead	Face Off	Pamela Wallin Live		The National	...Forum (22.20)	The National	National Sports	NW
RDI	Euronews	Au travail!	Monde ce soir	Capital Actions	Reportages / La Pileule du bonheur		Le Téléjournal	Maison neuve à l'écoute			Le Canada aujourd'hui	Sport	RDI
RDS	Omnium (17.30)	Sports 30 Mag		Ski...	Curling / Championnats du Monde							Sports 30 Mag	RDS
SE	L'École de l'amour				Le Parfum d'Yvonne		Major Payne				Opération Phénix d'or (22.40)		SE
TMN	Mon amie Max (17.00)		Bye Bye Love				Probable Cause				Shallow Grave (22.45)		TMN
TSN	Motoring '96	Sportsdesk	Inside Sports	Motorcycle...	Curling / Championnats du Monde - Hommes						Sportsdesk		TSN
TV5	Chiffres...	Studio Gabriel	Journal FR2	Temps présent			Ça se discute / Monastère: pour la vie hors...		Paris Lumières	Journal belge	Studio Gabriel	Visions...	TV5
YTV	Earthworm...	Bump...	Reboot	Are You Afraid	YTV News	Captain Power	Tarzan	Heartbeat	Must Be Mad!	Streetnoise	Catwalk		YTV

CABLE: A & E = ARTS AND ENTERTAINMENT - CANAL D = ARTS ET DIVERTISSEMENT - DISC. = DISCOVERY - MP = MUSIQUE PLUS - NW = NEWSWORLD - RDI = RÉSEAU DE L'INFORMATION - RDS = RÉSEAU DES SPORTS - SE = SUPER ÉCRAN - TMN = THE MOVIE NETWORK - TSN = THE SPORT NETWORK - TV5 = TÉLÉVISION INTERNATIONALE - YTV = YOUTH TV

Devenez journaliste d'un soir au nouveau Centre Molson

Courez la chance d'assister au match Canadien vs Bruins, le mercredi 3 avril prochain, depuis la galerie de presse du nouveau Centre Molson et de visiter l'exposition *Montréal, tout est hockey*, en compagnie d'un ami. Pour participer, rien n'est plus simple: consultez *La Presse* chaque jour entre le 25 et le 28 mars et communiquez le numéro de la page où se trouve cette annonce au 790-CKAC. Le vendredi 29 mars, Pierre Trudel communiquera le nom du gagnant à l'émission *Les amateurs de sport*. Réservé aux personnes de 18 ans et plus. Aucun achat requis. Il y aura un tirage le vendredi 29 mars à 18 h 35 et le gagnant aura 10 minutes pour téléphoner à la station. Les règlements du concours sont disponibles à *La Presse* et CKAC. Le gagnant devra répondre à une question d'habileté en mathématiques.

Spectacles

The Birdcage en tête

Associated Press LOS ANGELES

Pour la troisième semaine consécutive, The Birdcage remake américain de La Cage aux folles avec Robin Williams, est arrivé en tête du box-office américain le week-end dernier.

- 1. The Birdcage... 13,7 millions
2. Executive Decision... 9,8 millions
3. Diabolique... 5,7 millions
4. Close and Personal... 4,4 millions
5. Homeward Bound II: Lost in San Francisco... 4,4 millions

Festival international du court métrage de Montréal

LA PORTE - SCHÉHÉRAZADE - PLAISIR D'OFFRIR - J'AI ÉCHOUÉ - SPORTS URBAINS - LE RAVIN
Fouloues Électriques (87, Ste-Catherine e.) : 16 h.
VISITE D'AUTOMNE - TWILIGHT OF THE GODS - EN APPARENCE - SANG D'ENCRE - DONDE Y COMO OLIVIERA - PERDIDO A ACHILA

Salles de répertoire

A LA VIE, A LA MORT
Cinéma Impérial : 21 h.
ANNE FRANK REMEMBERED
Cinéma du Parc (3) : 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
APOLLO 13
Cinéma du Parc (1) : 18 h 30.



Hedda GABLER de Henrik Ibsen
DU 19 MARS AU 13 AVRIL 1996
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE
MONUMENT-NATIONAL
1182, boul. Saint-Laurent
Réservations: 871-2224

Musique

CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PASSEUR
La Chapelle de Montréal. Bach : 20 h.

Théâtre

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE (Monument-National, 1182, St-Laurent)
Hedda Gabler, de Henrik Ibsen. Texte français de Normand Chaurette. Mise en scène de Lorraine Pintal. Avec Sylvie Drapeau. Du mar. au ven., 20 h; sam., 16 h, 21 h.

Enfants

MAISON THÉÂTRE (255, Ontario e.)
Balade pour Fannie et Caracassone, de Lise Vail-lancourt. Mise en scène de Nino D'Introna. Sam., dim., 15 h.

Variétés

OLYMPIA (1004, Ste-Catherine e.)
Mano Jean : 20 h à 22 h.
GESU (1200, Bleury)
Michel Cusson : 20 h.

Baldwin acquitté

L'acteur Alec Baldwin a été acquitté à Los Angeles au terme d'un procès intenté par un photographe qui affirmait avoir eu le nez cassé après avoir été frappé par le comédien.

Association Canadienne de Friedrich
RAISON ET SENTIMENTS
«UNE HISTOIRE D'AMOUR QUI DÉFIE LE TEMPS... UN FILM PARFAIT»
LOUIS B. HOBSON, CALGARY SUN

GUIDE HORAIRE CINÉPLEX ODEON

cinéRABAIS MARDIS ET MERCREDIS 499\$
DU 22 AU 28 MARS 1996
ATWATER
RACE THE SUN
RUMBLE IN THE BROOK
BERRI
DECISION AU SOMMET
ASTÉRIX ET LES INDIENS
NELLY & M. ARNAUD
DERNIÈRE MARCHÉ (LA)
BOUCHERVILLE PV
DIABOLIQUE
HAPPY GILMORE
ZIZANNE DANS LE BROUX
ASTÉRIX ET LES INDIENS
NELLY & M. ARNAUD
JUNÉE (LA)
EXECUTIVE DECISION
BROKEN ARROW
BOUHEUR EST DANS LE PRÉ (LE)
UP CLOSE AND PERSONAL
BROSSARD PV
ASTÉRIX ET LES INDIENS
RACE THE SUN
RUMBLE IN THE BROOK
DECISION AU SOMMET
DERNIÈRE MARCHÉ (LA)
LAOCARDIA 11
DIABOLIQUE
HAPPY GILMORE
DOWN PERISQUE
COTE-DES-NEIGES
COMPLEXE DESJARDINS
COTE-DES-NEIGES
LA JURÉE

LES CINÉMAS FAMOUS PLAYERS

4.99 EN MATINÉE
4.99 La FIEVRE du MARDI
Horaires du 24 au 28 mars 1996
PARISIEN
CENTRE EATON
LOEWS
DORVAL
GREENFIELD PARK
F.P.8-GREENFIELD PK
LAVAL
CINEMA ANGRIGNON
VERSAILLES

Ce soir, battez la mesure à l'échelle Richter
17h30 la Courbe
18h Planète Rock
19h les Bombes
musiqueplus

Télévision

RDI dit finalement oui à Marius Brisson

SUZANNE COLPRON

Après avoir dit non, RDI a embauché le journaliste Marius Brisson. La nouvelle a été confirmée hier par Robert Nadeau, chef des communications au réseau de l'information.

Marius Brisson, qu'on a vu à TVA, devait commencer le 11 mars dernier. Mais, pour des raisons de salaire, le directeur exécutif de RDI, Renaud Gilbert, avait décidé de mettre fin à son engagement.

Les négociations se sont poursuivies et les parties ont convenu d'un nouvel arrangement : Marius Brisson se contentera de lire les bulletins de nouvelles la nuit et touchera un seul salaire. Dans un premier

temps, il devait aussi faire la revue de presse à *Bon Matin*.

Toutefois, son embauche ne fait pas l'unanimité au sein de la SRC. Le syndicat des communications de Radio-Canada reproche au journaliste d'avoir travaillé, en 1994, pour le Conseil de l'unité canadienne. Or, un règlement impose un « purgatoire » de deux ans aux employés de la SRC qui auraient oeuvré dans un organisme politique.

Pourquoi fait-on exception ? « M. Brisson affirme ne pas avoir participé à des activités partisanes et publiques », explique Robert Nadeau.

Le syndicat entend quand même déposer un grief contre l'em-

ployeur dans cette affaire. « Je ne sais pas comment on peut être au Conseil de l'unité canadienne et ne pas avoir d'activités partisanes, lance le directeur du syndicat Yvan Sinotte. C'est comme quelqu'un qui travaillerait à la CSN et qui ne ferait pas la promotion du syndicalisme. »

Document sur la maniaco-dépression

■ Il existe une Association des dépressifs et des maniaco-dépressifs. Mais il n'existait pas de document audiovisuel sur le sujet.

Guy Latraverse, lui-même atteint de maniaco-dépression, s'est char-

gé de corriger la situation. Avec l'aide de partenaires, il vient de produire un premier reportage sur la maniaco-dépression, une maladie qui rend infernale la vie de 100 000 Québécois et bouleverse celle de centaines d'autres qui vivent l'entourage des malades.

Le document sera présenté demain soir, à 21 h, à Radio-Québec, dans le cadre de l'émission *Visa Santé*. C'est un outil de sensibilisation et de démystification qui veut donner espoir aux familles et aux proches. Il mêle témoignages de maniaco-dépressifs et entretiens avec des spécialistes.

Un deuxième document portant sur la dépression profonde — à ne

pas confondre avec la déprime — sera présenté le 3 avril, à 21 h, toujours à Radio-Québec. Il sera question des facteurs qui prédisposent à la dépression, du diagnostic, du problème de suicide chez les jeunes et des chances de guérison.

De 10 à 15 % de la population du Québec vivra une dépression au cours de sa vie. « Le problème, c'est que celui qui en souffre ne peut crier au secours », explique le psychiatre Yves Lamontagne.

Serge Thériault, « Moman » dans *la Petite Vie*, a déjà fait une dépression. Il témoigne : « C'est une mauvaise passe. Après une mauvaise passe, des fois, il y a un beau but. Au hockey !... »

Paul Dupont-Hébert passe à Coscient

Paul Dupont-Hébert quitte la direction des émissions de culture et de variétés à la télévision française de Radio-Canada pour se joindre à l'équipe de Coscient à titre de vice-président de sa nouvelle filiale — dont le nom reste toujours à déterminer — et qui se consacrera aux produits de divertissement.

Les téléspectateurs lui doivent entre autres, *Les Détecteurs de mensonges*, *L'Enfer c'est nous autres*, *Country centre-ville*, *Tous pour un* et plus récemment *Christiane Charette en direct*, *L'Écuyer* et *Scènes de la vie culturelle*. Au cours des sept années passées à la tête des variétés, il a été associé à de nombreux événements spéciaux dont le dernier *Bye Bye* qui n'a pas fait l'unanimité auprès des chroniqueurs et des téléspectateurs.

Michel Cusson [Omertà] au Gesù

ALAIN BRUNET

L'impact produit par la télésérie *Omertà*, dont Michel Cusson a signé les trames sonores, des exigences familiales de plus en plus considérables semblent avoir mené le musicien à faire des choix artistiques, disons, moins nomades.

Si le célèbre Wild Unit n'est plus, pour l'instant du moins, LA priorité de son leader (il vient d'en annuler une tournée européenne), cela n'empêche pas quelques sorties côté cour.

Ce soir, par exemple, le guitariste et compositeur est le premier artiste invité dans le cadre de la nouvelle série « Cabaret » de *Saison Jazz Montréal*, prévue dans le hall d'un Gesù transformé en bar de jazz pour l'occasion. Pour quatre occasions, en fait : le concert *Basses Section*, mettant aux prises l'excellent contrebassiste Frédéric Alarie, le tromboniste Michel Ouellet et le tubiste Jean Sabourin (souffleur de sous-phonie, plus précisément), est prévu pour le 2 avril ; le violoniste Helmut Lipsky et le violoncelliste Eric Longworth s'y produiront le 9 avril ; le contrebassiste Sylvain Gagnon et le pianiste Jan Jarczyk y improviseront le 16 avril.

Aux côtés d'une section rythmique formée des frangins Yves et Guy Boisvert, respectivement batteur et contrebassiste (vieux complices du pianiste François Bourassa), Michel Cusson misera exclusivement sur une lutherie acoustique — rappelons que Yves Boisvert a déjà joué au sein du Wild Unit de Cusson, que Guy Boisvert a été employé par l'ex-Uzeb pour quelques sessions d'enregistrement de la musique d'*Omertà*.

Voilà donc une des nombreuses activités de Cusson-l'hyperactif, dont le succès remporté par le biais d'*Omertà* lui vaut actuellement nombre d'offres alléchantes — qui se concrétiseront dans un avenir rapproché, assure-t-il. De plus, un album résumant les musiques d'*Omertà* sera lancé sous peu.

Soulignons que l'exploit de cette télésérie, parmi les plus hot de l'heure, tient notamment à la prépondérance d'une musique qui ponctue l'action comme c'est rarement le cas dans les productions télévisuelles québécoises. « Ça met du relief plus qu'on ne le pense », de renchérir Cusson. On lui donne raison : qu'aurait été la fameuse série policière *Miami Vice* sans les sons de Jan Hammer ?

On comprendra qu'*Omertà* était faite sur mesure pour Cusson, qui signera les musiques du deuxième volet de la télésérie. « L'auteur Luc Dionne qui et le réalisateur Pierre Houle sont tous deux des fans de musique ; ils jouent eux-mêmes des instruments », indique le guitariste.

Michel Cusson ce soir au Gesù, dans le cadre de *Saison Jazz Montréal*. Le Wild Unit sera à *L'Air du temps* le 18 avril, avec notamment Paul Brochu à la batterie et Stéphane Montano aux claviers.

Si les journalistes automobile ne vous ont pas convaincu, votre comptable, lui, y parviendra sûrement !

Location de 499\$ par mois.

[Infiniti I30. « Meilleure voiture de luxe 1996 » selon l'AJAC.]



Tout bon comptable qui se respecte n'a qu'une idée en tête : garantir votre santé financière. Sans pour autant hypothéquer votre plaisir de conduire. Aussi, de jeter un oeil sur la I30 d'Infiniti, une collectionneuse de trophées offerte à des conditions de location exceptionnelles, pourrait s'avérer très judicieux. Ses performances sont aussi bonnes sur les routes, avec un V6 développant 190 chevaux et une suspension multibras différentielle arrière, que dans votre budget. La I30 possède tous les équipements que vous êtes en droit d'attendre d'une automobile élue Meilleure voiture de luxe par l'AJAC. Tout bien considéré, de visiter votre concessionnaire Infiniti pour vous renseigner sur les conditions de location de la I30, c'est opter pour une attitude financièrement responsable !

INFINITI

Location de la I30 échelonnée sur 36 mois. 6 900 \$ d'acompte, comptant ou échange équivalent. Option de rachat de 23 084 \$. Sur approbation du crédit. Transport et préparation inclus. Taxes en sus. Aucun dépôt de garantie n'est exigé. Limite de 57 600 km pour la durée du contrat de 36 mois. 0,11 \$ du kilomètre supplémentaire. Rencontrez votre concessionnaire pour plus de détails ou composez le 1 800 361-4792 pour recevoir une documentation gratuite. Association des Journalistes Automobile du Canada.

MÉRIDIEN INFINITI
4000, Jean-Talon Ouest, Montréal
(514) 731-7977

INFINITI LAVAL
305, Blvd St. Martin Est, Laval
(514) 382-8550

Secrets de famille

La famille de Céline Dion se raconte

Céline

Autres sujets

- La chasse aux phoques
- L'industrie de la fourrure

21h

Le match de la vie

TVA VIT AVEC VOUS

TVA